HAM 2010

Le bulletin d'information de la commune de Ham-sous-Varsberg

De gauche à droite : Jacques Goury, Sous-Préfet de Boulay, Jean-Paul Dastillung Président de la CCW, Valentin Beck, maire de Ham-sous-Varsberg, Philippe Leroy, Sénateur et Président du Conseil Général, Jean-Luc Wozniak, maire de Creutzwald et André Wojciechowski, Député maire de Saint-Avold.

22 mai 2010 LE GIRATOIRE ET LA PLACE INAUGURÉS

L'inauguration du giratoire et de la Place Armand Gambs a été sans contestation l'événement de l'année 2010. Président du Conseil Général, Sous-Préfet, Député, Conseillers régionaux, généraux et municipaux, Président de la CCW, Maires, Citoyens, ... tous ont salué le travail remarquable réalisé, ici, à cet endroit stratégique de la commune, apportant sécurité, modernisme et attractivité à la « petite ville verte » de 2827 habitants qu'est Ham-sous-Varsberg.

La famille Gambs au grand complet et les personnalités réunies lors du dévoilement de la plaque en hommage à l'ancien maire disparu dans l'exercice de ses fonctions un an jour pour jour après son élection. Un moment chargé d'une forte émotion.

www.hamsousvarsberg.fr

Sommaire

Mot du Maire 3
Délibérations du Conseil Municipal 4
Finances 10
Événements de l'année 11
Environnement 18
Embellissement 21
Recette locale 21
Travaux 24
Sécurité 26
Vie associative - Calendrier des manifestations 27
Vie scolaire 30
Vie sociale 31
État civil 32
Prestations de service communales 33
Pages d'Histoire 34
Assainissement et Eau 36
Informations diverses 38
Plan de la commune - Photo du Personnel 40

Bulletin municipal de Ham-sous-Varsberg
3 rue du Ruisseau - 57880 Ham-sous-Varsberg
Téléphone : 03 87 29 86 90
Internet : www.hamsousvarsberg.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : *Valentin Beck*
Rédacteur en chef adjoint : *Michel Amella*
Secrétaire de rédaction : *Cathy Farruggia*
Comité de rédaction, et ont contribué à la rédaction :
Denis Bayart, Denis Carmagnani, Gérard Gonthier, Joseph Rondini, Joseph Reslinger, Henri Jager, Serge Savy, Alain Wagner, Christine Thil, Jean-Marc Sprunck.

Tiré à 1 450 exemplaires, sur papier recyclé.
Agence Synchro (Porcelette) - **www.studio-synchro.fr**

Merci à tous les annonceurs qui ont permis de réduire la facture de ce bulletin.

Merci aux photographes, Joseph Rondini et Joseph Reslinger, mais aussi à Denis Carmagnani, Pierre Sarzyniec, Henri Jager et à tous ceux qui ont contribué à ce numéro.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Viande de 1er choix - Charcuterie fine

BECKER JEAN-CLAUDE

4, rue Principale
57880 **HAM-SOUS-VARSBERG**
Tél. 03 87 93 15 62

BASTIAN AUTOS & UTILITAIRES
Agent DAILY IVECO

20 rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 03 87 93 14 46 - Fax 03 87 90 23 17

Installation agréée GPL

Vente véhicules toutes marques
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange - Location véhicules utilitaires

TOP COULEUR

Carrosserie - Peinture - Climatisation
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
20 rue de Porcelette - Tél. 03 87 93 14 46

« Les manches retroussées »

Le conseil municipal

Mes chers concitoyens,

Nous avons encore dans notre esprit la brutale disparition d'Armand Gambs. Une plaque a été érigée à son nom et sa lumière continue d'éclairer nos actions. Nous ne nous sommes pas contentés de poursuivre le mandat, nous avons maintenu la barre à un niveau élevé comme annoncé. Il en résulte un bouillonnement quotidien, tant dans les rues et les quartiers, que dans les locaux de la mairie et du service technique.

Notre cap n'a pas changé : redynamiser Ham-sous- Varsberg. Notre stratégie est claire : tendre vers un équilibre financier sain pour prétendre atteindre cet objectif. L'accueil de nouveaux habitants - sans pour autant augmenter la voirie - est notre principal cheval de bataille pour réussir. Un Plan local d'urbanisme a été lancé dans ce sens. Il aboutira en 2011 et permettra d'organiser la venue progressive de plus d'un demi-millier de personnes. Nos infrastructures (collège, écoles primaires, équipements sportifs) et espaces disponibles, nous le permettent. Il est même fortement recommandé de le faire ; c'est une question d'équilibre, voire de survie.

Mais cela ne nous empêche pas de réaliser les travaux d'entretien courants nécessaires et d'investir même dans de nouveaux projets. Pour ce faire, nous travaillons inlassablement à utiliser les deniers de nos contribuables à bon escient. Mais aussi à optimiser les subventions potentielles.

Ainsi en 2010, le bruit des engins de travaux publics ont à nouveau sévit dans les quartiers : rues de l'Église et de Lorraine, impasse des Champs et parvis de la mairie. Les outils d'artisans locaux ont raisonné dans la mairie et dans certains logements municipaux.

En matière de sécurité routière, de nouveaux traçages ont été réalisés et des panneaux-radars dissuasifs ont été installés (en alternance) aux 7 entrées de la ville où fleurissent, par ailleurs, plantes et décorations attractives.

Dans nos bâtiments et espaces publics se déroulent de plus en plus régulièrement des événements socioculturels et sportifs ; ils ponctuent et animent notre petite ville verte grâce notamment aux actions de nombreux bénévoles souvent réunis en associations.
Nous sommes fiers de notre action sociale, car elle est complète. Une page lui est consacrée dans ce bulletin.

Le cadre verdoyant dont nous avons la chance de disposer, composé de forêt et d'espaces verts, de 4 étangs et de 13,43 km de cours d'eau, fait l'objet de toutes les attentions. La préservation et la valorisation du marais de la Heide ont été lancées, avec une première action concrète, dès l'année prochaine, avec la création d'un sentier pilote, équipé d'un observatoire, le long de l'étang de l'Escherbruch.

Nous avons toujours à l'esprit les projets de rénovation de la salle socioculturelle et de création de cheminements doux pour favoriser une meilleure cohésion entre les quartiers.

Mais avant, il nous faudra, dès 2011, réhabiliter le gymnase devenu « inchauffable », réparer des trottoirs, remplacer portes et fenêtres de la mairie et doter cette dernière d'un accès pour handicapés et de toilettes extérieures. Nous avons encore du « pain sur la planche » et nos manches sont retroussées, je peux vous l'assurer !

Que les femmes et les hommes qui participent à ces opérations d'intérêt général soient ici remerciés. Je pense notamment à mes 5 adjoints. Mais aussi à mes 17 conseillers municipaux, aux 15 membres du Personnel communal et aux 47 membres non élus des commissions. Ainsi qu'à tous les volontaires qui nous aident au quotidien ; ils se reconnaîtront.

En cette fin d'année, nous avons une pensée pour les malades, les personnes en difficulté et toutes celles qui méritent notre meilleure attention.

Au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et réussite.

Joyeuses fêtes de fin d'année et bonne année 2011 !

Valentin Beck

Les délibérations

Conseil Municipal du 1er février

Place Armand Gambs

Lors du 1er conseil municipal de l'année, le maire a proposé à son équipe de désigner le nouvel espace multifonctionnel situé à côté de la mairie « Place Armand Gambs », en accord avec la famille du défunt. Ceci « en hommage à la mémoire de notre ami et maire décédé dans l'exercice de ses fonctions un an jour pour jour après sa brillante élection en 2008 ». Tous les Hamois seront associés à cet événement par voie de presse. L'inauguration aura lieu samedi 22 mai. « Une date que le Président du Conseil Général de la Moselle Philippe Leroy et le Député maire André Wojciechowski ont d'ores et déjà noté sur leur agenda », a précisé le 1er magistrat.

Quatre emplois d'été

La commune a décidé de reconduire l'embauche traditionnelle de 4 jeunes gens durant la période d'été. Ainsi, Elena Kirsten, Mélanie Lallemand, Florian Mioskowski et Deniz Bulut (la parité est respectée !) compléteront l'équipe du service technique en juillet et août.

Nouveau locataire à la mairie

Le logement n° 2 au-dessus de la mairie a été attribué à Ludovic Risch pour un loyer mensuel de 360 € (sans les charges) auquel il convient d'ajouter un forfait chauffage de 75 €. Cette délibération annule et remplace celle du 31 août 2009.

Quatre subventions accordées

Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 70 € à l'Association des restaurants du cœur de Moselle-Ouest (94 repas attribués à une personne de la commune en 2009) et le même montant à l'Association familiale d'aide à domicile (350 heures réalisées auprès de 4 familles ou personnes âgées de Ham).990 € ont également été accordés à 99 enfants de l'école élémentaires « Les Genêts » pour leur sortie scolaire en Alsace (classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) et 500 € à l'association Judo club Budokay en participation aux frais de rénovation engagés par le club (réaménagement des espaces, remise en peinture) et en guise d'encouragements pour l'ensemble de leurs actions.

Divers et communications

Un appel à candidatures concernant le Service d'accueil dans les écoles en cas de grève a été fait. Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie ; ce travail est rémunéré. Puis, annonce a été faite de l'ouverture d'un dépôt de pain dans les prochains jours dans l'ancien local de la Cave Saint-Vincent (près de la mairie) sous l'enseigne la Panetière, avec, à la clé, la création d'un emploi dans un 1er temps à temps partiel. Le maire a clos la soirée par les vœux au Conseil municipal auxquels s'est associée son épouse.

Conseil Municipal du 15 février

DGE : réfection de la mairie et de ses abords

La commune sollicitera l'aide de l'État (DGE) pour deux projets en 2010. Le 1er concerne l'aménagement de la mairie et de ses abords pour un montant global estimé à 129 533,99 €. L'objectif est de remettre aux normes le logement communal n° 1 au second étage (électricité et fenêtres), de remplacer toutes les fenêtres en bois simple vitrage de la mairie datant de 1954 (ainsi que la porte d'entrée), de réaliser des travaux de séparation et d'isolation de trois bureaux (ancienne salle de classe), d'aménager le parking sur le parvis avec une rampe pour handicapés, et d'achever l'embellissement paysager aux abords de la mairie. Le second projet consiste à doter la commune d'un 3e columbarium (10 emplacements) d'un coût estimé à 14 016 €. Ces deux projets pourront également faire l'objet d'une subvention de la CCW dans le cadre du dispositif de Fonds de concours. Valentin Beck - dans le cadre de ses fonctions de vice-président de la CCW - a informé son équipe municipale des nouveaux critères décidés par la communauté de communes du Warndt sans son accord ; ceux-ci désavantagent Ham-sous-Varsberg de plus de 17 %.

Comptes (administratif et de gestion) 2009 approuvés

Le compte administratif 2009 a été présenté de manière détaillée avec des exemples concrets des dépenses et recettes de l'année écoulée. Le Conseil Municipal - présidé le temps du vote par le 1er adjoint - l'a adopté à l'unanimité. En section Fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 813 722,88 € et les recettes à 978 658,50 €. D'où un excédent de clôture de 164 935,62 € qui sera versé à la section Investissement du budget primitif de 2010. En section Investissement, les dépenses s'élèvent à 641 320,46 € et les recettes à 672 336,66 €, d'où un excédent d'investissement de 31 016,20 €. L'excédent global 195 951,82 € constitue la trésorerie nécessaire pour couvrir une partie des dépenses de la commune en 2010. Le compte de gestion, qui est la copie conforme du compte administratif validé par le Percepteur de Creutzwald, a également été adopté.

Subvention allouée

Une subvention exceptionnelle de 189 € (au prorata du nombre de jeunes Hamois ayant participé à l'animation estivale) a été accordée à l'ASGH (association sportive du gymnase de Ham) en guise de participation aux frais d'assurance et d'entrée à la piscine intercommunale auxquels les associations ont été confrontées en 2009.

Point sur le PLU

Un point complet a été fait sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme qui devrait s'achever en 2011. Le rapporteur et président de la commission Urbanisme Denis Bayart a présenté l'étude diagnostic, les enjeux ainsi que le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) rédigé par le Cabinet engagé par la commune. Un débat et un tour de table orchestrés par le maire ont suivi. Il a notamment été question de plan de zonage et de la possibilité de construire en 2e ligne. Les conclusions du débat feront l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du PLU qui sera élargie à des personnes publiques associées (SMIASB, SCOT, Syndicat des Eaux). Puis la concertation concernera le grand public. Une réunion publique est d'ores et déjà programmée le 15 avril dans la salle socioculturelle.

Conseil Municipal du 29 mars

Réhabilitation du gymnase

Partant du constat que le gymnase de Ham-sous-Varsberg est vétuste, que sa réhabilitation est indispensable et que celle-ci pourrait bénéficier d'un bon niveau de subventions de par sa qualité intercommunale et intergénérationnelle, le conseil municipal a approuvé l'attribution - après avis de la commission d'appel d'offres - d'un marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architecture Jean-Yves Valentin pour un montant prévisionnel de 865 000 € TTC étalé sur plusieurs tranches. Les honoraires de l'architecte ont été fixés à 6,5 % calculés sur le montant HT des seuls travaux réalisés. Des études sont en cours avec le Conseil Général de la Moselle (propriétaire du collège tout proche) et le Conseil Régional de Lorraine pour optimiser l'apport de subventions. Le gymnase accueille régulièrement les quelque 400 élèves du collège Berdpfad, issus de 13 communes différentes ; il sert également de cadre à de nombreuses associations intercommunales qui y pratiquent des rencontres socioculturelles.

TAXI KIN Serge

Transport de Malades

Tél. 03 87 93 00 41

Port. : 06 07 64 61 25

23 rue de Ham - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
57150 CREUTZWALD

Sté Elio FABINI

LOCA VENTE

Location et vente de matériel pour le bâtiment
ELFA SERVICES (Aides diverses)

3, rue de Brest
(derrière la pharmacie)
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 03 87 93 06 05
Fax 03 87 93 12 97
Sarl au capital de 13000 €

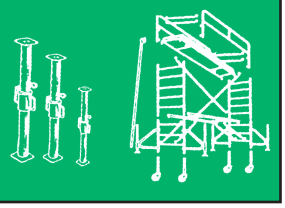

Travaux de voirie

Ham-sous-Varsberg a décidé d'adhérer au Pacte (Programme d'aides aux communes et aux territoires) 57 du Conseil Général de la Moselle (fonds Aménagements) pour la période 2009-2011. La commune peut ainsi prétendre à la dotation garantie de 136 879 € qui lui est réservée. Elle s'est engagée - dans un 1er temps - à réaliser la 2e tranche de la rue de l'Église (environ 80 m de chaussée et trottoirs + éclairage public), l'Impasse des Champs (50 mètres de voirie et trottoirs, pour accéder au Clos la Reine-des-Prés) et le parvis de la mairie pour un coût global estimé à 154 150 €. Des travaux pour lesquels elle pourra obtenir la moitié de la subvention garantie.

Taux d'imposition 2010

Les taux d'imposition (6,7 % pour la taxe d'habitation) pratiqués à Ham-sous-Varsberg, se situent parmi les plus bas du département. La Moselle affiche en effet un taux moyen d'environ 13 % pour une commune de même importance. Face à ce constat, la commission des Finances a proposé au conseil municipal de rattraper progressivement le retard et d'augmenter les trois taux d'imposition de manière légère en 2010. Le CM a accepté de porter le taux de la taxe d'habitation de 6,70 % à 6,97 %, la taxe foncière (bâti) de 4,64 % à 4,83 %, la taxe foncière (non bâti) de 31,23 % à 32,48 %. Le produit attendu suite à cette légère augmentation s'élève à 11 354 €. Approbation du CM.

Budget primitif

Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été torturés dans tous les sens par la commission des Finances présidée par Denis Bayart avant d'être présentés au conseil municipal. Mot d'ordre : malgré un budget serré, l'équipe municipale souhaite poursuivre la redynamisation de Ham-sous-Varsberg. Élaboration du PLU, réhabilitation du gymnase, rénovation d'un logement, création d'un accès pour personnes à mobilité réduite et réagencement de bureaux à la mairie, poursuite de l'embellissement de la ville, réalisation de travaux de voirie rue de l'Église, Impasse des Champs et rue du Ruisseau,... ; tous ces projets ont été chiffrés au plus juste. Une étude d'optimisation des subventions a été lancée en parallèle, ainsi qu'un plan d'économies de structure (recettes de loyers, révision de contrats d'assurance,...). La légère augmentation de l'imposition des ménages complète le dispositif des recettes.

Vente de terrain

Le CM a accepté la proposition du maire de céder un terrain à construire dans le lotissement du Château, impasse des Muguets (section 18, parcelle 48) de 6,24 ares à Sandrine Greco et Laurent Schlick pour un montant de 40 000 € HT. Cette parcelle est grevée d'une servitude de passage piétonnier. Les frais de notaire sont à la charge des demandeurs.

Logement n° 2 au-dessus de la mairie

Le CM a approuvé l'attribution de l'appartement n° 2 au-dessus de la mairie à Rémi Chaulacel et Cindy Berviller pour un loyer mensuel (hors charges) de 360 € et un forfait mensuel pour le chauffage de 75 €. Cette délibération annule et remplace celle du 1er février 2010 pour lequel le locataire s'est finalement désisté.

Subventions

Les élus ont accordé une participation financière de 580 € euros (10 € par enfant) aux élèves de l'école élémentaire Anne Frank pour des sorties pédagogiques, 70 € à l'association de Prévention routière de la Moselle et 65 € au Secours Populaire Français.

Garantie d'emprunt

Le CM a accepté à l'unanimité d'accorder une garantie d'emprunt d'1,16 million d'euros (soit 50 % de l'emprunt total) à Néolia Lorraine (anciennement FMC) pour lancer un important programme de réhabilitation de logements à Ham-sous-Varsberg. 40 logements sont concernés au Square Lussac-les-Châteaux et 67 au Square Canada et dans la rue de Ham. Les travaux consisteront notamment à réaliser des ravalements de façade et des remplacements de menuiseries. Ce type d'opération, régulièrement pratiqué dans les collectivités locales, permet à Ham-sous-Varsberg de freiner les fuites d'habitants et d'améliorer la qualité de vie dans ces quartiers.

Renouvellement de ligne de crédit

Par mesure de précaution, une commune doit disposer d'une ligne de crédit pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie. La commune de Ham a décidé de contracter une ouverture de crédit d'un montant maximum de 120 000 €.

Attribution de marchés d'assurance

Dans le cadre d'un groupement de commandes avec la CCW et le Smiasb, le CM a approuvé un acte d'engagement avec Groupama Grand Est pour assurer la flotte automobile pour une cotisation annuelle de 1007,16 €, et la Ciade pour le maintien de l'assurance multirisque de la commune avec un avenant de 335 € pour 2010. Par ailleurs, dans ce domaine, les élus ont accepté un chèque de 86,10 € en règlement d'un sinistre survenu sur le toit de l'école des Genêts lors de la tempête du 28 février.

Motion

Les élus de Ham-sous-Varsberg ont déposé une motion exigeant l'annulation du décret du 31 décembre 2009 qui supprime l'article 2-2 B régissant le fonctionnement du régime minier. Ce décret est, selon eux, une attaque directe aux droits et acquis d'une population âgée souffrant de multiples pathologies. Le CM demande le respect intégral des termes du Pacte charbonnier.

Conseil Municipal du 15 avril

Subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal a autorisé le maire à solliciter une subvention exceptionnelle au titre du Ministère de l'Intérieur (par l'intermédiaire des sénateurs Masseret, Printz et Todeschini) pour l'acquisition de deux panneaux de sécurité routière mobiles (en raison de l'étendue de la commune). Montant estimé de ces panneaux à énergie solaire : 6935,60 €HT.

Travaux forestiers

Ham-sous-Varsberg détient 65 hectares de forêt. Un entretien annuel est nécessaire. Le programme des travaux sylvicoles pour 2010 proposé par l'ONF a été approuvé à l'unanimité.

Convention ATESAT

La commune de Ham-sous-varsberg est éligible à l'Atesat (Assistance technique fournie par l'État au titre de la solidarité et de l'aménagement du territoire).Comme les années précédentes, elle souhaite bénéficier de cette aide pour 2010 moyennant une cotisation d'environ 2400 €. Cette structure de la DDT (Direction départementale territoriale) assure des diagnostics, états des lieux, maîtrises d'œuvre et peut aussi monter des dossiers de subvention et suivre des travaux pour le compte de la commune dans des domaines variés comme les ouvrages d'art, la sécurité routière, le métrage des voiries, les revêtements de chaussées et trottoirs. Un gravillonnage est ainsi prévu dans ce cadre dans la rue de Lorraine et une étude a été réalisée concernant le parvis de la mairie et son accessibilité.

Groupement de commande intercommunal

Dans le cadre d'une consultation lancée en octobre 2009 par la CCW pour un marché de contrôles périodiques des bâtiments et équipements, le conseil municipal a donné acte au maire de confier ces contrôles réglementaires à DEKRA Équipements de Moulins-lès-Metz pour un montant de 9 224 € sur une période de trois ans. Ces contrôles concernant notamment les chaufferies municipales et les équipements électriques de la commune.

Motion

Une motion contre la suppression annoncée d'un poste d'enseignant DNL (Discipline non linguistique) au collège Bergpfad a été déposée. Cette décision, estime le conseil municipal de Ham, « remet en cause la survie de la classe européenne (environ 60 inscrits) de cet établissement qui accueille près de 400 élèves de 13 communes (Ham, Porcelette, Guerting, Diesen, Varsberg, Bisten, Creutzwald, L'Hôpital, Saint-Avold, Carling, Coume, Hargarten-aux-mines et Boucheporn) et risque de porter atteinte à la notoriété que ce collège a mis des années à atteindre ».

Divers

Le maire a fait un point sur la réunion publique sur le PLU qui a eu lieu le 15 avril dans la salle socio-culturelle. Une vingtaine de Hamois y a participée. L'objectif était de rendre compte de l'avancement des réflexions menées par la commission Urbanisme et le cabinet d'études ; il a été précisé lors de cette réunion que rien n'a été arrêté et qu'il s'agit avant tout d'une réunion de concertation et d'information. Les deux spécialistes en urbanisme environnemental des cabinets OTE et TDC, Léa Dentz et Pascal Riff, ont expliqué aux habitants ce qu'est un PLU, formulé une synthèse du diagnostic établi par leurs soins en 2009 et présenté le PADD (Plan d'aménagement de développement durable) qui donne un premier aperçu des orientations de ce PLU à approche environnementale. Après 1 heure 30 de présentation assistée par vidéo projecteur, le public a été invité à poser des questions d'ordre d'intérêt général. Il a été rappelé que l'objectif premier du PLU hamois, est d'orchestrer la venue de nouveaux habitants - sans pour autant augmenter la voirie existante - en prenant en compte la gestion de l'eau, des déchets, de la biodiversité, des déplacements et du paysage. Les documents présentés, feront l'objet d'éventuels ajustements suite à cette réunion publique, avant d'être consultables en mairie. Un registre sera également mis à disposition des personnes intéressées pour y consigner leurs remarques par écrit.

Les délibérations

Conseil Municipal du 17 mai

Projet de sentier de découverte de l'étang de l'Escherbruch

L'Étang de l'Escherbruch et ses abords font partie d'une vaste zone humide de près de 100 hectares classés Espace Naturel Sensible (ENS) du Département de la Moselle mais aussi Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).
Après avoir été sensibilisé par le Conseil Général sur les richesses abritées par le « Marais de la Ferme de Heide », la commune de Ham-sous-Varsberg, ainsi que les municipalités de Porcelette et Diesen (également concernées par ce site), ont intégré en septembre 2009 le marché d'animation de la politique ENS. Cette prestation, que réalise actuellement le Conservatoire des Sites Lorrains (synthèse bibliographique, diagnostic parcellaire, actualisation des inventaires faunistiques/floristique, élaboration et estimation financière de plusieurs scénarios de gestion, animations scolaire et grand public), aboutira le 30 août prochain par la présentation en conseil municipal d'une fiche stratégique d'intervention, document technique qui servira de base pour un futur projet de préservation. En parallèle à ce projet global, la commune souhaiterait réaliser un sentier découverte, longeant l'Étang de l'Escherbruch en vue de valoriser ce patrimoine naturel remarquable, en proie actuellement à de multiples dégradations (pêche délictueuse de jour et de nuit, coupes de végétaux rivulaires, déchets enterrés ou laissés à même le sol, pénétrations et vols en propriétés privées, camping sauvage). Préalablement au lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du projet ainsi que la passation et le suivi des travaux, la commune doit dans un premier temps maîtriser le foncier de la zone en achetant la parcelle n° 57 ainsi que la moitié de la parcelle n° 62 (zone non agricole). Au vu également de la méconnaissance des limites parcellaires séparant les propriétés communales (parcelles n° 58, 60 et 61) à la parcelle n° 66, une recherche de limites et abornement doit être réalisée. Cette opération, impliquant l'achat des terrains ENS (estimés par France Domaine à 963.04 €), les travaux d'arpentage (estimés à 1 300 €) ainsi que les frais notariaux (environ 800 €), représenteraient un coût global de 3 063,04 HT €. Pour son financement, la commune pourrait bénéficier de subventions du Conseil Général de la Moselle à hauteur de 65 %. Resterait à sa charge environ 1072 € HT.Le conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite ainsi auprès du Département une aide financière et autorise Monsieur le Maire à signer le « contrat environnement Pacte 57 » avec le Département. Ce projet pourrait passer en commission permanente le 6 septembre et se concrétiser dès le printemps 2011.

Subvention

La commune accorde une subvention de 65 € à l'association Espoir des sclérosés en plaques de Moselle-Est.

Fête des aînés

La fête des aînés - qui a coûté 10000 € à la commune en 2009 - se déroulera dimanche 12 décembre et sera animée par l'orchestre Calypso 2 pour un cachet de 450 €.

Acceptation d'un chèque

Suite à la location d'un nouveau photocopieur multifonctions (copie, fax, scanner, imprimante) qui permet de réduire de manière significative les coûts de fonctionnement, la commune s'est vue accorder une ristourne de 520, 78 € en compensation de la perte engendrée par la mise hors service de l'ancienne.

Divers

Le maire a fait un point sur le PLU en cours d'élaboration. Puis il a précisé les grandes lignes du déroulement de la double inauguration du giratoire et de la Place Armand Gambs samedi 22 mai à laquelle la population hamoise pourra s'associer. Enfin, il s'est félicité de la bonne tournure des événements face aux craintes de suppression d'un poste d'enseignant en histoire / géographie (langue allemande) au collège Bergpfad. La motion déposée par le Sivos et les maires, appuyée par trois sénateurs, un député, les parents d'élèves et le CA du collège, a porté ses fruits : aucune décision de fermeture de la section européenne n'a été prononcée et l'enseignement d'une discipline non linguistique en langue allemande est maintenu dans l'établissement hamois.

Conseil Municipal du 14 juin

Loyers communaux

La commune a décidé - à l'unanimité - d'augmenter les loyers de ses 15 logements, sur proposition de la commission Patrimoine qui a étudié le dossier sous toutes les coutures. « L'objectif est de valoriser au mieux le patrimoine immobilier de la ville dans un souci d'intérêt général », a indiqué le maire Valentin Beck. Une stratégie qui avait été présentée à Jacques Goury, sous-préfet de Boulay, lors de sa visite officielle en 2009. Ces logements, situés au-dessus de la mairie et au-dessus ou à proximité des trois écoles primaires, étaient réservés aux instituteurs. Attribués à titre précaire, les montants des loyers étaient extrêmement bas (moins de 200 € par mois). Les professeurs d'école ne bénéficiant plus de cet avantage en nature, la commune a demandé au Préfet de les désaffecter pour permettre d'asseoir les loyers sur une assiette locative plus proche de l'indice du coût de la vie. Ainsi, à partir du 1er juillet, tous les loyers sont réévalués (entre 270 et 405 € par mois) selon une seule et même base de calcul qui prend en compte notamment la vétusté et la surface habitable. Tous les locataires, dont certains ont essuyé une augmentation significative du montant des loyers, ont été reçus en mairie en début d'année, pour les explications nécessaires sur cette évolution. Les nouveaux baux ont tous, sans exception, été signés par les locataires. Un programme d'entretien suivra pour maintenir ces logements dans le meilleur état possible. Le gain attendu pour la commune suite à cette modification n'est pas négligeable : « Comparé à la situation d'origine, nous réaliserons un surplus de recette de plus de 30 000 € par an » précise le maire, soulignant au passage que les fonds investis par la commune pour les travaux de rénovation réalisés en 2009 et 2010 dans certains de ces logements seront amortis en quelques mois.

Subventions

Une subvention de 320 € a été accordée aux enfants de l'école maternelle Les p'tits loups et 324 € à ceux de l'école maternelle Les genêts pour des sorties pédagogiques. Le FC Ham, qui monte en division supérieure la saison prochaine, bénéficie quant à lui d'une avance de 1000 € sur le montant de sa subvention annuelle pour permettre de financer les licences des joueurs.

Rapport administratif CCW

Le vice-président de la Communauté de communes du Warndt a présenté en quelques lignes le rapport administratif de la CCW de 2009, avant de clôturer le dernier conseil municipal du 1er semestre de l'année. Puis, un film vidéo et des photos de la double inauguration du giratoire et de la Place Armand Gambs ont été projetés. Un fascicule (genre album souvenir) de 4 à 6 pages couleur, tiré à une vingtaine d'exemplaires, est en cours d'élaboration par la commission Communication.

Défibrillateur

À noter, que la réunion du Conseil municipal était précédée d'une initiation au fonctionnement du défibrillateur que le Lions Club de Creutzwald a offert à la municipalité au mois d'avril. Cette formation a été réalisée par le Sergent Pynson et le Sapeur Delfosse du Corps des Sapeurs pompiers de Creutzwald.

Ham signe une convention avec le percepteur

Le 6 juillet 2010, le maire a signé une convention de partenariat sur le recouvrement des produits locaux avec Marc Daviziac, Receveur municipal. Cette charte repose sur une procédure claire concernant les recettes de la commune (loyers, droits de place, locations salle socioculturelle, morgue, etc.).

Le pont entre Ham et Porcelette, sécurisé et valorisé

Il n'y a pas de meilleur symbole de bonne entente entre deux communes qu'un pont. Celui sur la Bisten, derrière l'entreprise Simet, vient de bénéficier d'une cure de jouvence. Il a été remis en sécurité et repeint. Les arbres envahissants et dangereux ont été élagués. Les travaux ont été entrepris par les ouvriers communaux des deux municipalités, le pont se situant sur la frontière naturelle constituée par la Bisten. Du côté de Ham, l'équipe du chantier d'insertion de l'ASBH a participé aux activités. Cet ouvrage d'art se situe dans le marais de la Heide.

De gauche à droite : Denis Bayart (Président de la commission Finances), Marc Daviziac (Percepteur Principal de Creutzwald), Jean-Marc Harter (Secrétaire de mairie) et Valentin Beck (Maire).

Conseil Municipal du 6 septembre

La réunion a été précédée par une présentation du projet de préservation du marais de la Heide par Florent Hayotte du Conseil Général, Marie Lemoine de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et Alexandre Knochel du Conservatoire des sites lorrains.

Marais de la Heide : acquisition foncière

Persuadé de l'intérêt écologique du marais de la Heide, le Conseil municipal a validé la fiche stratégique de préservation du 2e plus grand marais acide du Warndt, qui s'étend sur 95 hectares à Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen. Classée Espace naturel sensible (ENS) et Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff), cette vaste zone marécageuse abrite des espaces remarquables protégées au niveau régional (saxifrage granulée, corynéphore, pigeon colombin, tarier pâtre, rousserolle turdoïde, anax napolitain, æschne isocèle), national (torcol fourmilier) et européen (butor étoilé, busard des roseaux, martin-pêcheur de l'Europe, pie grièche écorcheur).

Le coût total de l'acquisition foncière pour Ham-sous-Varsberg s'élèvera à 164 799,32 € HT (étude de mobilité foncière par la Safer 8 730 €, achat de 30,90 ha de terrains estimés à 100 301,76 € par France Domaine, frais notariaux 55 767,56 € estimés par Maître Halter). Après déduction des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (60 %) et du Conseil Général (20%), resterait à charge de la commune 33 000 € HT.

En contrepartie de cette importante aide, la municipalité s'engage à inscrire les parcelles acquises au domaine public communal, à maintenir la vocation d'espace naturel protégé du site, à préserver sa richesse écologique et à mettre en place une gestion adaptée. Le 1er plan de gestion d'une durée de 6 ans, ne coûtera pas un centime à la commune, puisqu'il devrait être subventionné par la société des Eaux de l'Est (47,62 %) dans le cadre des mesures compensatoires liées au forage d'eau de La Houve, le Conseil général (26,19 %) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (26,19 %). Le second plan de gestion, subventionné à hauteur de 80 %, devra intégrer une expertise topo-hydro-pédologique pour affiner la connaissance de l'écosystème et pourrait reposer - à la demande de la commune - sur le principe d'un bail emphytéotique avec un organisme spécialisé dans le domaine des milieux naturels.

Médiathèque CCW

La ville de Creutzwald a construit et est propriétaire du bâtiment qui abrite la nouvelle médiathèque intercommunale du Warndt qui vient d'ouvrir ses portes place de Condé. Le Conseil municipal approuve la mise à disposition de ce bâtiment à la CCW.

Subvention à Saint-Vincent de Paul

Ham-sous-Varsberg accorde une subvention de 100 € à la Conférence Saint-Vincent de Paul qui a aidé quelque 20 familles en 2009. La commune met également à disposition de l'association caritative, son Réseau d'entraide sociale en cas de nécessité pour aider les Hamois en difficulté.

Réhabilitation du gymnase

Le projet de rénovation du gymnase est encore dans une phase d'études et de demande de subventions. Ainsi un audit énergétique va être lancé pour un montant total de 5 100 € HT, subventionné à hauteur de 70 % par la Région Lorraine et l'Ademe. Resterait à charge de la commune : 1530 €. L'objectif est d'estimer s'il est intéressant pour la commune de réaliser des travaux supplémentaires pour rendre ce bâtiment des années 60 un exemple en matière d'économie d'énergie et être, ainsi, éligible à une aide financière complémentaire de l'Europe dans le cadre du Feder. Un diagnostic amiante va également être réalisé pour un coût de 300 € auquel il conviendra d'ajouter 60 € par prélèvement. Enfin, la charpente métallique existante fera l'objet d'un examen afin de vérifier si elle est capable de supporter le surpoids des matières isolantes prévues. Les honoraires pour ce diagnostic incontournable s'élèvent à 4 200 €.

Service accueil des enfants en cas de grève

Ham-sous-Varsberg a décidé de créer un service d'accueil des enfants de maternelle et du primaire en cas de grève. Sept postes d'agents chargés de l'accueil ont ainsi été créés. Il s'agit de volontaires ayant répondu à l'offre formulée par la mairie. Il s'agit de : Angélina Farruggia, Nathalie Cuttitta, Astrid Nussbaum, Sabine Sobolsky, Muriel Jager, Christiane Michèle et Marie-Hélène Schreiner. Ces personnes seront chargées, à tour de rôle, et selon leur disponibilité, d'assurer la garde des élèves les jours de grève des enseignants. Rappelons que c'est l'Etat (Education nationale) qui prend en charge la rémunération. La commune de Ham s'occupe de la gestion (recrutement, organisation, établissement des fiches de paie sur la base d'un indice de la fonction publique territoriale, ...).

Service civique

L'État a mis en place un service civique qui permet aux associations et collectivités de recruter des jeunes volontaires sans emploi pour des missions d'intérêt général. Le Conseil municipal a accepté la proposition du maire de faire une demande d'agrément en vue d'accueillir dans la commune un volontaire pour une durée d'un an. Le ou la jeune candidate sera rémunérée par l'État (440 €) et bénéficiera d'un remboursement de frais (transport, hébergement, équipement, nourriture) pour un montant maximum de 100 € par l'entité d'accueil. L'objectif de la commune est triple : offrir la possibilité à un(e) jeune d'avoir une activité enrichissante qu'il pourra ajouter à son CV, recueillir la mémoire vivante de certains Hamois en vue de réaliser un document d'histoire sur la localité et, enfin, procéder au récolement des archives municipales.

Renouvellement du contrat d'entretien de l'éclairage

Après avis d'appel public à la concurrence, le CM a décidé de renouveler pour une durée d'un an reconductible le contrat d'entretien du réseau communal d'éclairage public avec Sarl Lauer de Merten pour une redevance annuelle de 3 050 € HT.

Attribution du marché d'entretien des chaudières

Après consultation par devis, le marché d'entretien des chaudières de la commune et des logements communaux a été attribué à Sarl Blanck et fils de Merten pour un montant de 4 461,08 € HT.

Attribution du marché de réfection de la rue de Lorraine

Sur proposition de la commission d'Appel d'offres du 27 août présidée par Denis Bayart, le CM a décidé d'attribuer à l'unanimité le marché de gravillonnage du bout de la rue de Lorraine à TP Steiner pour un montant de 9 478, 30 €. Ce chantier fonctionnera sous maîtrise d'œuvre de la DDT (Direction départementale du territoire) dans le cadre de l'Atesat.

Travaux sylvicoles 2011

Le programme des travaux d'exploitation ainsi que la convention de maîtrise d'œuvre proposé par l'ONF (Office national des forêts) a été approuvé. Il concerne les coupes pour 2011 et les honoraires du garde forestier.

Droit de fermage

Deux exploitants agricoles, Guy Géronimus de Coume et Daniel Schwartz de Ham, exploitent respectivement 284 ares et 142 ares de propriété communale. Un droit de fermage est encaissé par la municipalité sur la base du tarif en cours : 0, 67 € l'are. À noter qu'une grande partie de ces cultures concerne du chanvre. Plante écologique, le chanvre connaît un succès grandissant notamment en matière d'isolation thermique.

HAM-SOUS-VARSBERG

Deux jeunes filles en emploi-vacances

Mélanie et Elena à pied d'œuvre dans le désherbage d'un massif au complexe sportif. Photo RL

Au mois de juillet, deux jeunes filles de Ham ont été embauchées par la commune dans le cadre d'un emploi-vacances. Mélanie Lallemand et Elena Kirsten, respectivement 19 et 20 ans profitent de la trêve scolaire pour émerger de leurs études et s'aérer un mois durant, en entretenant les espaces verts de la ville. De bon matin, elles rejoignent l'atelier municipal puis, tout au long de la journée entretiennent les nombreux massifs de la commune, elles y délogent les mauvaises herbes ou repeignent le marquage des places de parking. Elles ne sont jamais à court d'ouvrage. Mélanie est en 1ere année de médecine et a déjà travaillé durant ses précédentes vacances. Elle compte utiliser son salaire pour ses études ou peut-être pour une voiture. Elena est en 3e année de faculté d'allemand à Metz et c'est son premier emploi-vacances. Elle apprécie car ça occupe le temps libre. Dans l'immédiat elle compte économiser son salaire pour d'éventuels futurs besoins. De l'avis des deux filles qui travaillent en binôme, le seul inconvénient est la chaleur.

Apprendre le sens du travail

Les délibérations

Conseil Municipal du 8 octobre

Subventions

La commune a accordé 150 € de subvention à l'association Seniors de Creutzwald (cité Maroc) dont une grande partie des adhérents réside dans la localité. 460 € (2 € / enfant / jour) ont également été accordés à l'ASBH, pour les 230 jours d'activité que cette structure intercommunale a proposés à des jeunes hamois durant cet été.

Remboursement d'assurance

Des actes de vandalisme ont été constatés dans le gymnase près du collège Bergpfad le 10 juin dernier. Le contrat d'assurance qui lie la commune avec la Ciade a permis le remboursement intégral des dommages subits, soit 810,89 €.

Médiathèque CCW

Le Conseil municipal a approuvé la mise à disposition gratuite par la CCW de la médiathèque intercommunale (salle d'exposition et hall d'entrée de cette même salle) à la commune de Ham-sous-Varsberg sous réserve d'exercer dans ces locaux des activités culturelles à l'exclusion de toutes activités commerciales, libérales et industrielles. Les frais liés au chauffage, à l'électricité, à l'eau et au nettoyage de la salle sont pris en charge par la CCW. L'utilisateur final devra néanmoins se couvrir pour les risques de responsabilité civile auprès d'une compagnie d'assurance.

Autorisation d'ester en justice

Le Maire a donné délégation au 1er adjoint Denis Bayart pour ester en justice devant le Tribunal de Strasbourg afin de faire appliquer la procédure d'expulsion du snack du Chef suite à l'expiration de l'autorisation d'occupation du domaine public et d'exploitation de ce snack rue de Creutzwald (face à l'école des Genêts). En cas d'empêchement, c'est le 4e adjoint Jean-Marc Lancelot qui le remplacera. Dans cette affaire, les nombreuses tentatives amiables, entreprises en cours d'année par la commune, ont échoué. Le Conseil municipal a approuvé.

Sécurité routière

Le maire a porté à la connaissance du conseil municipal que deux radars dissuasifs mobiles allaient être installés dans la commune. L'objectif est d'informer les conducteurs de leur vitesse et du nombre de points au permis de conduire qu'ils sont susceptibles de perdre en cas de dépassement de la limite fixée. Cet équipement sera subventionné par une enveloppe sénatoriale.

Terrain communal

Valentin Beck a également indiqué que des dispositions ont été prises pour que le terrain communal (qui faisait office de parking), situé à côté de l'ancienne entreprise Simet, soit restitué à la commune de manière écrite. « C'est aujourd'hui chose faite ! ». Les carcasses de fourgonnettes ont été évacuées par la commune ; le service technique s'affaire désormais à se débarrasser de l'épave de bateau resté sur le site, ainsi que de divers matériaux non ferreux. Ce terrain devrait être classé en zone AUX dans le PLU en cours d'élaboration.

Conseil Municipal du 15 novembre

Subventions

Le conseil municipal a accordé 920 € à 46 élèves de l'école des Genêts pour une sortie scolaire à Vigy, 650 € à l'USEP (association Ecole mixte des Genêts) et 40 € à la batterie fanfare de Creutzwald pour leur prestation du 11 novembre. Une subvention de 6720 € a également été accordée, comme tous les ans à la même période, aux associations hamoises, « véritables forces vives de la commune ». L'aide est en progression de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Les montants respectifs (ci-dessous) ont été définis en commission spéciale réunie le 13 novembre, selon différents critères, notamment le nombre d'adhérents et l'intérêt communal.
Amis de Lussac : 645 € ; Anciens combattants : 150 € ; Lutins festifs : 50 € ; Inter-Association : 110 €; Billard club : 45 € ; Chorale Ste-Cécile : 360 € ; Club cynophile : 360 € ; Les Gueules noires (motos) : 330 € ; Radio amateurs : 70 € ; FC Ham : 1 100 € (total avec l'avance perçue en début d'année : 2100 €) ; Joyeuses rencontres : 295 € ; Epargne Les Cent sous : 45 € ; Epargne : Les Fauchés : 60 € ; Budokay (Arts martiaux) : 1130 € ; Mineurs et travailleurs : 380 € ; Association sportive du gymnase (tennis, gymnastique, VTT, yoga) : 1140 € ; Union nationale des Paras : 340 €; Supporter club de Metz et environs : 110 €.

Renaturation de la Bisten

Convaincu de l'intérêt à renaturer la Bisten et ses affluents, et à la pertinence d'une réflexion à l'échelle du bassin versant, Ham-sous-Varsberg a accepté - comme de nombreuses autres communes - de participer financièrement, au prorata de son linéaire de berges (75%) et de sa population (25%), à la réalisation d'une étude globale consistant à trouver des solutions aux problèmes hydrauliques (débordements, déficit d'écoulement, absence auto curage), morphologiques (instabilité des berges), écologiques et biologiques (qualité de l'eau, présence de déchets). L'étude estimée à 90 000 €, sera subventionnée à hauteur de 90 % par : Agence de l'eau Rhin Meuse (50 %), Conseil Général (30%) et Conseil Régional (10%). Ham-sous-Varsberg est concerné par 13,43 kms de cours d'eau ; sa participation s'élèvera à 854,34 €. Le périmètre concerné s'étend de Villing, au nord, à Boucheporn, au sud ; de Téterchen, à l'ouest, à Diesen, à l'est. Longueur totale des cours d'eau : 141,22 km.

Remboursement d'assurance

Les membres du CM ont accepté le règlement d'un sinistre (dégât des eaux dans l'appartement n° 2 au-dessus de la mairie) survenu le 11 juin dernier, qui a endommagé le plafond de la salle du conseil. Montant remboursé : 2409,55 €.

Réhabilitation du gymnase

Le CM a autorisé le maire (ou son représentant) à solliciter le concours financier du Conseil Général (dans le cadre du Pacte 57) et du Conseil Régional (au titre du Développement local et de la Vie associative) pour réhabiliter le gymnase par tranches. Le niveau des subventions attendues atteint le maximum autorisé : 80 %.

Loyers communaux

Les loyers des 15 logements municipaux augmenteront à partir du 1er janvier 2011 de 1,10%, conformément à l'indice de référence des loyers.

Conseil Municipal du 6 décembre

Zonage assainissement

Le Conseil municipal a approuvé le Plan de zonage d'assainissement effectué par le cabinet BEPG, mandaté par la Communauté de communes du Warndt pour l'ensemble du territoire du Smiasb. Ce plan de zonage sera soumis à une enquête publique. La nomination d'un commissaire enquêteur commun aux 6 localités sera demandée au Préfet de Région. Pour Ham-sous-Varsberg, le périmètre de la zone d'assainissement public s'appuiera sur le Plan local d'urbanisme (PLU) encore en cours d'élaboration. La zone d'assainissement non collectif concerne le chemin des Marguerites et les habitations n° 34 et 36 rue de Varsberg.

Dégradations

Quatre préadolescents ont été clairement identifiés pour avoir été impliqués dans des dégradations constatées à la grotte, sur le chantier des travaux de voirie de la rue de l'Église et aux abords du cimetière le week-end du 9 au 10 octobre. Plutôt que de porter plainte en gendarmerie, le maire a convoqué

les parents afin d'engager une action à l'amiable et donner une leçon de civilité à ces jeunes de la commune. Le conseil municipal a approuvé ce geste et accepté un chèque de dédommagement de chacun d'entre eux.

Divers

En fin de séance, après avoir peaufiné les derniers détails sur l'organisation de la prochaine fête des Aînés, le maire a présenté la dernière version de la maquette du bulletin municipal 2010 (en phase de bouclage) qui sera distribué dans les 1139 foyers par les membres du Conseil municipal et de la commission Communication quelques jours avant Noël.

Des bénévoles de la commune ont réalisé une partie des plantations florales.

Pour ses 2 ans d'existence, le marché de Ham-sous-Varsberg a accueilli un nouveau commerçant. L'Earl La Houve (ferme St-Nicolas) propose de la viande de bovins du terroir des hauteurs de Guerting.

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTO SECURITAS

AUTO INSPECTION HAM

PLUS SÛR, MOINS CHER !

"Contre-visite gratuite"*

32 rue de Creutzwald
57880 HAM-sous-VARSBERG

03 87 93 81 66

www.autosecuritas-vl.fr

* voir conditions au centre de contrôle

Nicola Sarl

Maison NICOLA

Textiles - Lingerie - Chaussures & pantoufles
pour Dames et Hommes

Une sélection d'articles de qualité dans les meilleures marques
TELMAIL, GEVANA, HAJO, Créations CITEX...
TRIUMPH, SLOGGI, EMINENCE, ACHEL...
ARTIKA, OMBELLE, DORNDORF, ROMIKA, SLEDGERS Hommes...

23, rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG Centre
Tél. : 03 87 93 02 05

Votre maison de confiance depuis 1928 !
- parking réservé à la clientèle devant le magasin -

Finances

Situation 2010

Ham-sous-Varsberg compte 2832 habitants, emploie 15 salariés et compte de nombreux équipements sportifs et éducatifs, dignes d'une ville de plus de 3000 habitants. Pour une santé financière plus équilibrée, le conseil municipal a augmenté de façon raisonnable les impôts locaux, revalorisé son patrimoine immobilier en désaffectant les logements d'instituteurs (recette en augmentation de 30 000 € par an) et mené des économies de structures. Les engagements antérieurs à 2008, nous laissent des emprunts à rembourser au 31 décembre 2010 d'un montant de 550 000 € (capital + intérêts). Les investissements réalisés restent malgré tout d'un bon niveau (Place Armand Gambs et 2e tranche de la rue de l'Église, notamment) sans qu'aucun nouvel emprunt n'ait été contracté.

Perspectives 2011

Sur la même ligne de conduite, la remise en conformité du gymnase sera entreprise en 2011 grâce à une bonne optimalisation des subventions. La commune compte accroître sa population. L'objectif est d'adapter progressivement et de manière organisée le nombre d'habitants aux structures existantes. Une façon de trouver un bon équilibre.

Compte administratif 2009

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	248 507 €
Charges de personnel	436 426 €
Autres charges de gestion courante	76 296 €
Charges financières	28 539 €
Charges exceptionnelles	23 955 €
Dépenses de l'exercice	**813 723 €**

Dépenses d'investissement	
Opérations d'équipement	556 929 €
Emprunts et dettes	84 392 €
Dépenses de l'exercice	**641 321 €**

Recettes de fonctionnement	
Atténuation de charge	24 398 €
Ventes de produits	40 752 €
Impôts et taxes	329 626 €
Dotations, subventions, participations	515 601 €
Autres produits de gestion courante	40 782 €
Produits exceptionnels	27 500 €
Recettes de l'exercice	**978 659 €**
Excédent de fonctionnement	**164 936 €**

Recettes d'investissement	
Subventions d'investissement	170 800 €
Dotations fonds et réserves	88 743 €
Affectation N-1	169 342 €
Opérations d'ordre entre sections	0 €
Excédent d'investissement reporté	243 452 €
Recettes de l'exercice	**672 337 €**
Excédent d'investissement	**31 016 €**

Excédent global de l'exercice 2009 : 195 952 €

Budget prévisionnel 2010

Dépenses de fonctionnement : 962 617 €

Fournitures, services	296 250 €
Frais de personnel	422 900 €
Participations et subventions	87 200 €
Charges financières	26 590 €
Charges exceptionnelles	1 450 €
Virement à l'investissement	128 227 €

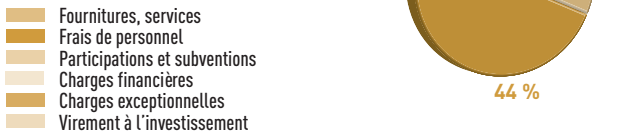

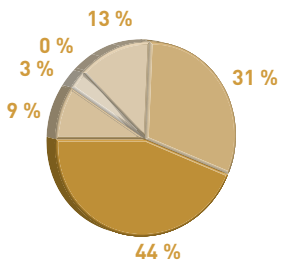

Dépenses d'investissement : 1 213 550 €

Immobilisations en cours	172 000 €
Opérations	952 800 €
Remboursements d'emprunts	88 750 €

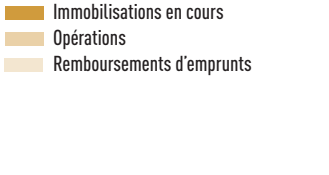

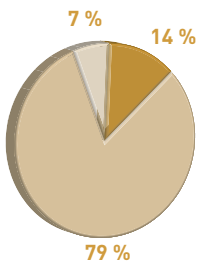

Recettes de fonctionnement : 962 617 €

Produits des services	42 025 €
Impôts et taxes	336 942 €
Subventions et autres produits	581 600 €
Produits exceptionnels	2 050 €

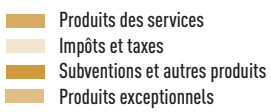

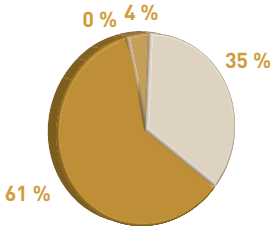

Recettes d'investissement : 1 213 550 €

Subventions	607 862 €
Dotations, réserves	266 936 €
Excédent d'investissement reporté	31 017 €
Produit des cessions d'immobilisations	179 508 €
Virement du fonctionnement	128 227 €

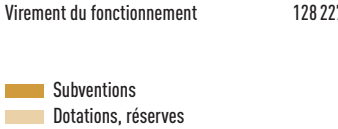

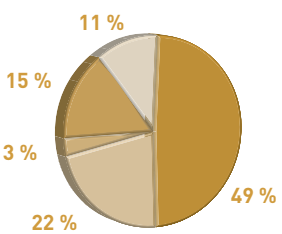

Associations et municipalité ne ménagent pas leurs efforts pour animer la ville du mieux possible.

Saint Nicolas en visite dans les trois écoles

Saint Nicolas, patron des écoliers, est passé dans les trois écoles de la commune, les bras chargés de friandises. Vu la quantité de sachets distribués, les enfants ont été tous sages. Une délégation du Conseil municipal conduite par le maire et Michel Amella (adjoint chargé des affaires scolaires) en ont été les témoins.

Enfants de l'école des Genêts le 6 décembre 2010

Ham a reçu le Sivom de Boulay Bouzonville

Sur invitation du maire, l'assemblée générale du Sivom-vrd (voirie) de Boulay-Bouzonville s'est déroulée pour la 1re fois à Ham-sous-Varsberg. Près de 130 personnes, notamment des élus des 62 communes membres, accompagnées d'André Boucher vice-président du Conseil Général et de plusieurs fonctionnaires de la DDT (anciennement DDE) de Metz, Thionville et Sarreguemines, ont ainsi fait plus ample connaissance avec la commune et son Conseil municipal. Le Sivom-VRD est présidé par Pascal Gette ; Henri Jager en est l'un des vice-présidents. De nombreux membres de la commission Fêtes et cérémonie ont assumé le service en fin de réunion. Les travaux de voirie de cette année (rue de l'Église, Impasse des Champs, parvis de la mairie) sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Sivom-VRD.

Fête des Aînés

La fête des Aînés version 2009 a été une réussite. 190 Hamois de plus de 67 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité qui a mobilisé un bus pour l'occasion. De l'avis de tous, le service à table, le repas, l'organisation générale et la décoration étaient de qualité.

Les membres du Conseil municipal et de la commission Fêtes et cérémonies, renforcés par les conjoints et par d'autres bénévoles, ont permis aux aînés de passer un agréable moment de convivialité avec, au programme, danses et chants traditionnels. Ont participé à l'événement : le vice président du Conseil Général, le président de la CCW et le curé de la paroisse.

À l'issue du banquet, chaque convive s'est vu remettre une boîte de chocolat en guise de cadeau de Noël.

Une réunion publique pour expliquer le PLU aux Hamois

Une vingtaine d'Hamois a participé à la réunion publique (concernant le Plan local d'urbanisme, en cours d'élaboration) organisée par la municipalité dans la salle socioculturelle. L'objectif a été de rendre compte de l'avancement des réflexions menées par la commission Urbanisme et le cabinet d'études. Le maire à précisé à l'assistance que « rien n'est arrêté à ce jour » et qu'il s'agit avant tout « d'une réunion de concertation et d'information ». Deux spécialistes en urbanisme environnemental des cabinets OTE et TDC, Léa Dentz et Pascal Riff, ont expliqué aux habitants ce qu'est un PLU, formulé une synthèse du diagnostic établi par leurs soins en 2009 et présenté le PADD (Plan d'aménagement de développement durable) qui donne un premier aperçu des orientations de ce PLU à approche environnementale. Après 1 heure 30 de présentation assistée par vidéoprojecteur, le public a été invité à poser des questions d'ordre d'intérêt général. L'occasion au maire de rappeler que l'objectif premier du PLU hamois, est d'orchestrer la venue de nouveaux habitants - sans pour autant augmenter la voirie existante - en prenant en compte la gestion de l'eau, les déchets, la biodiversité, les déplacements et le paysage. Les documents présentés ont depuis fait l'objet d'ajustements suite à cette réunion publique, puis mis en consultation en maire. En 2011, dès que le plan de zonage aura abouti, un registre sera mis à disposition des personnes intéressées pour y consigner leurs remarques par écrit.

8 Mai : comme une ville garnison

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 et de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954 est un événement important pour la localité

Alfred Kopp de la localité (père de Jean-Luc, conseiller municipal), a été décoré de la Croix du combattant volontaire, car il s'est distingué en Algérie de 1956 à 1957 dans le 9e régiment de chasseurs parachutistes.

On se serait cru dans une ville de garnison samedi 8 mai 2010, tellement il y avait d'uniformes sur le nouvel espace réservé aux commémorations. Onze porte-drapeaux, douze Officiers et Sous-officiers (dont l'Officier supérieur adjoint au Gouverneur militaire de Metz, commandant la région terre Nord-Est et commandant les forces françaises et l'élément civil stationnés en Allemagne), neuf soldats en armes et un gradé du 40e Régiment de transmission basée à Thionville, des Anciens combattants dont ceux de la commune présidés par François Urbays, les membres de l'Union nationale des parachutistes locale en tenue conduits par Jean-François Filler, les sapeurs-pompiers de Creutzwald (accompagnés de jeunes sapeurs pompiers) sous la conduite du Lieutenant Schlichter, les membres de la société des mineurs et travailleurs en uniforme dirigés par Alphonse Muller, les membres du Conseil municipal sous la conduite de leur maire et des élus honoraires se sont donné rendez-vous pour commémorer le 65e anniversaire de l'armistice de 1945 et le 56e anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu du 7 mai 1954.

Parmi les personnalités civiles on pouvait reconnaître : André Boucher, vice-président du Conseil général, Jean-Paul Dastillung, président de la CCW, Sir Benno Niedzielski (un Hamois héros de guerre anobli par la Reine d'Angleterre), le Capitaine Jung commandant la Gendarmerie de Creutzwald. Avant la cérémonie, l'Abbé Thomen a béni le nouveau monument aux morts, puis la flamme du souvenir a été allumée. Retentit alors la trompette accompagnée du tambour pour la levée des couleurs.

Le message du Secrétaire d'État Hubert Falco a été lu par Valentin Beck et celui de l'Union française des associations de combattants par Jérémy Köhl, fils d'un parachutiste de la localité et petit-fils de l'ancien garde champêtre. Le Maître de cérémonie - l'adjudant-chef Guillaume Jaennert - a ensuite donné la parole à son frère d'arme Jean Schaeffer qui rappela les phases les plus importantes de la bataille de Diên Biên Phu. Puis la prière des parachutistes a été récitée. Après un dépôt de gerbes par la Municipalité, les Anciens combattants et l'UNP, une minute de silence a été observée. Après la sonnerie aux morts, la Marseillaise a été chantée par tous.

Bénédiction du monument aux morts par l'Abbé Thomen

Une délégation hamoise fait l'aller-retour dans la Vienne ; 1500 km en 33 heures

18 personnes issues du Conseil municipal et de l'association « Les Amis de Lussac » ont fait un déplacement dans la Vienne samedi 29 mai en minibus. Il s'agissait d'honorer l'invitation d'Annie Lagrange (maire de Lussac) et de Jean-Luc Madej (Président des Amis de Ham) à l'inauguration d'un complexe culturel. Mathilde, Maria, Nicole, Josiane et Josiane, Christiane, Gaby et Gaby, Véronique, Valentin, Christian, Henri, Jean-Marc, Guido, Jeannot, JeanClaude, Albert et Alain n'ont pas été déçus de leur voyage ; reçus comme des « princes », ils ont passé un séjour, certes court et fatigant, mais chaleureux, le cœur et l'esprit remplis de chaleur humaine. Généreux et conviviaux, les Lussacois savent recevoir !

■ Double inauguration réussie le 22 mai !

Le giratoire près de la mairie a été inauguré par Philippe Leroy Sénateur et Président du Conseil Général le 22 mai en présence notamment de Jacques Goury Sous-Préfet de Boulay, d'André Wojciechowski, Député de la Moselle, de Joëlle Borowski conseillère régionale, d'André Boucher et de Jean Schuler conseillers généraux, de Jean-Paul Dastillung Président de la CCW, d'une trentaine de maires et anciens maires et de Julien Schvartz parlementaire honoraire. Cet ouvrage d'1,3 M €, situé au cœur du territoire de la CCW, améliore considérablement la sécurité routière et donne un cachet plus moderne à Ham-sous-Varsberg.

Le giratoire a coûté 1,2 million d' € au Conseil Général de la Moselle et 80 000 € à la commune de Ham-sous-Varsberg.

Dans son prolongement, une zone verte multifonctionnelle, dotée d'une place du marché, d'un nouveau monument aux morts de plain-pied et d'un cheminement ouvert à la promenade a été créée et baptisée Place Armand Gambs, en hommage à l'ancien 1er Magistrat. La famille Gambs et de nombreuses personnes - dont une délégation lussacoise - se sont associées à l'événement chargé d'une grande émotion.

La place Armand Gambs a été réalisée à des coûts maîtrisés : moins de 140 000 €. Les subventions du Conseil Général et de l'État, cumulées au Fond de concours obtenu auprès de la CCW, ont atteint 57 % de l'investissement.

Le lâcher de ballons par les membres du conseil municipal et du personnel communal, a été un moment fort de la cérémonie.

40 ballons envoyés dans le ciel, comme autant de messages pour l'ancien maire disparu dans l'exercice de ses fonctions.

Fête de la musique 2010 : un bon cru malgré le froid

La fête de la musique, organisée par l'interassociation (désormais présidée par Jean-Claude Filler) en partenariat avec la municipalité, a remporté un franc succès samedi 19 juin. Points forts : bonne organisation, cadre idéal (parc de la mairie) et programme varié et riche. Se sont succédés sur la scène de 15 h 00 à 1 h 00 : les groupes JAM et Le trémolo ; les chanteuses Amandine, Tara Lawson, Émilie Pajolie et Bernadette ; l'harmonie Saint-Louis ; les groupes La Tournée du bocal, L'os Panchos et Échec et Malt.

Métiers en uniformes

Ham a organisé, en partenariat avec différents corps de métiers en uniformes (Armée - dont l'armée de terre, la Marine et la Légion étrangère - Gendarmerie, Police, Sapeurs pompiers), une journée d'information dans la salle socioculturelle le 20 août. Baptisée « Journée d'information Métiers en uniformes », ce rendez-vous a permis à plusieurs dizaines de jeunes (à partir de 17 ans) de s'informer des possibilités de recrutement. Cette opération sera renouvelée le 19 janvier 2011 Place Armand Gambs ; une conférence donnée par la Police se déroulera en mairie.

Nuit des étoiles : le public au rendez-vous

Malgré une couverture nuageuse omniprésente, la Nuit des étoiles à Ham-sous-Varsberg (sur le terrain de football) a eu son public. Il faut dire que les organisateurs (l'Interassociation de Ham et l'Astroclub Polaris de Freyming-Merlebach, en partenariat avec la municipalité) ont tout fait pour que les visiteurs (entre 10 et 85 ans) ne partent pas frustrés en cas de mauvaises conditions atmosphériques, leur offrant la possibilité de se restaurer ou simplement de boire un verre entre amis. Une exposition a été installée dans un local à l'abri de la pluie ou l'on pouvait admirer d'inédites photographies du ciel, des maquettes de toutes sortes, du matériel d'observation (dont le Skywatcher 200 /1000 sur sa monture équatoriale EQ6), des échantillons de météorites et même des morceaux de lune et de mars. Le tout accompagné d'explications très précises d'amateurs passionnés d'astronomie. Comme l'explique Joseph : « j'ai beaucoup apprécié cette soirée, d'autant plus que le météorite tombé en Sibérie en 1947 que j'ai acheté il y a 25 ans et que j'ai montré au spécialiste présent à Ham, a été validé comme étant une pièce très intéressante d'une valeur estimée à plus de 150 € ». Il est en effet très facile de faire la différence entre une copie et une véritable pièce tombée du ciel : « le motif visible au microscope n'existe pas sur terre et ne peut en aucun cas être reproduit par l'Homme ».
À l'extérieur, plusieurs télescopes étaient dressés en direction des étoiles, mais aucun n'a malheureusement pu observer le 1er quartier de lune, l'étoile du Berger, Jupiter ou d'autres nébuleuses, amas et galaxies. Pour limiter la pollution lumineuse, l'éclairage public a même été coupé par la commune ; une spécificité unique dans la région, très appréciée par les astronautes amateurs.

snack service & traiteur

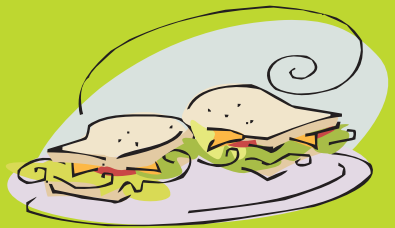

Roger Wilhelm

37 rue de Ham • 57880 Ham-sous-Varsberg • tél. : 06 80 10 16 69

Vélomnibus aux Genêts

Des jeunes Français, Italiens et Turcs, porteurs d'un message de démocratie et de sentiment d'appartenance à un continent commun qu'est l'Europe, ont fait étape à Ham-sous-Varsberg avec leur véhicule pour le moins surprenant : le vélomnibus. La municipalité les a accueillis sur la pelouse du complexe sportif au quartier des Genêts, où ils ont pu dresser leurs tentes pour passer la nuit.
Les douches du FC Ham ont été mises à leur disposition, ainsi que le barbecue du club canin voisin. En provenance de Strasbourg, l'autobus à pédales (sur lequel peuvent embarquer douze pédaleurs et trois passagers) a fait route vers Schengen et Bruxelles. Sur leur passage, les jeunes gens - encadrés par des éducateurs – ont délivré leur message aux élus et à la population.

Des Ukrainiens en concert à Ham

La section culturelle de l'association des amis de Lussac a ouvert sa saison avec l'ensemble folklorique Ukrainien Vychyvvanka dimanche 12 septembre dans la salle socioculturelle. Le groupe, placé sous la direction d'Alexandre Tchykalov, est originaire des bords de la Volga. Les artistes, tous diplômés des académies musicales d'Ukraine (Lviv et Ternobpil), ont littéralement envoûté le public par leur spectacle haut en couleur et leur charme très slave

Réunion « tout numérique »

Suite à de nombreuses réclamations de la part de clients de Numéricâble, concernant la réception des chaînes de télévision, mais aussi pour répondre au passage au tout numérique, la commune de Ham-sous-Varsberg a organisé une rencontre avec des responsables de la société. La réunion était ouverte aux habitants de Diesen et Porcelette, la tête de réseau se trouvant sur le ban communal.

Le Clic en conférence à Ham

Quelque 35 personnes de Ham-sous-Varsberg, Guerting, Creutzwald, Falck, Diesen et Porcelette, ont assisté à la conférence sur l'alimentations des seniors organisée par le Clic (Centre local d'information et de coordination pour personnes âgées) de la Nied (cantons de Boulay, Bouzonville, Pange et Vigy), et le Centre de Santé de Metz de la Caisse d'Assurance Maladie - en partenariat avec la commune de Ham-sous-Varsberg - dans la salle socioculturelle le 21 octobre. Cette action s'est inscrite dans le cadre de la Semaine bleue dédiée aux personnes âgées, et s'est appuyée sur le Plan Santé des Seniors. Le Clic gère 119 communes ; l'objectif de la conférence était de fournir des informations pour bien vieillir et limiter la perte d'autonomie. Une diététicienne de Metz a fait spécialement le déplacement ; tous les sujets « qui fâchent en matière d'alimentation » ont été abordés : les quantités, les excès, le manque de variété, le temps consacré au repas. Des conseils : 5 fruits et légumes par jour, un produit laitier au quotidien, du poisson 2 fois par semaine, se faire plaisir avec des beaux couverts, compléter l'alimentation saine par une activité physique d'au moins 30 mn.

Ham'Stram'Gram : les Lutins animent Ham

Bon succès de la 2e édition du festival Ham'Stram'Gram qui s'est tenu vendredi 17 et 18 septembre. Organisé par les Lutins festifs dans la salle socioculturelle, les concerts ont permis d'accueillir 100 fans de rock/métal le 1er jour, et 180 amateurs de reggae/ska le samedi soir avec la participation d'un groupe (Maka-B) venu spécialement de Grande-Bretagne. Ham'Stram'Gram est en voie de devenir un rendez-vous incontournable dans la région. Retrouvez les activités des Lutins festifs sur le site : www.myspace.com-leslutinsfestifs

Théâtre à Ham

La pièce de théâtre « Pique-nique en ville » dimanche 17 octobre dans la salle paroissiale, a remporté un bon succès. 67 personnes sont venues applaudir cette comédie en 3 actes, à l'initiative des Amis de Lussac et leur section culturelle.

Le Sivos financera du matériel pédagogique aux collégiens en 2011

Réuni le 28 octobre à Ham-sous-Varsberg sous la présidence de Valentin Beck, le Syndicat intercommunal à vocation simple, dont le statut permet d'accorder des aides supplémentaires au collège Bergpfad, a proposé de placer la participation des communes membres du Sivos à 23 € par élève. Ce chiffre correspond à la moyenne des montants accordés par chacune des six communes, ces cinq dernières années. Ainsi Bisten participera à hauteur de 230 € sur l'ensemble de l'année 2011 (- 41 € par rapport à 2010), Diesen 828 € (- 49), Guerting 1 104 € (+ 39), Ham-sous-Varsberg 2 691 € (+ 248), Porcelette 2 208 € (+ 100) et Varsberg 897 €(+ 83).
Le Sivos compte ainsi accorder jusqu'à 5 000 € au collège en 2011 pour financer du matériel pédagogique (ordinateurs, vidéo projecteurs, moniteur), la réalisation d'une fresque sur la devanture de l'établissement et la rénovation de statues pour les cours d'Art et culture.
Pour mémoire, le Sivos a accordé 4 700 € à l'établissement scolaire en 2009 et 4 500 € en 2010. Au cours de la réunion, Karine Lepetit, Principal du collège, a vivement remercié les membres du Sivos pour leur aide qui « apporte un nouveau souffle au collège Berpfad ».

371 élèves

Bisten : 10 élèves
Boucheporn : 1
Carling : 4
Creutzwald : 18
Diesen : 36
Guerting : 48
Ham-sous-Varsberg : 117
L'Hôpital : 1
Porcelette : 96
Saint-Avold : 1
Varsberg : 39

TP STEINER
Travaux publics - Terrassements - Aménagements extérieurs
Les aménagements extérieurs, c'est notre métier.
(Voiries, assainissement, réseaux, clôtures et... des idées)
14, rue Henri Poincaré 57150 CREUTZWALD
Tél : 03-87-82-01-92 Fax : 03-87-90-24-97

11 Novembre : 21 vétérans et civils à l'honneur

La cérémonie de commémoration du 11 Novembre a réuni 130 personnes malgré les très mauvaises conditions météo.

Malgré un temps exécrable, la commémoration du 11 Novembre a rassemblé 130 personnes devant le monument aux morts. Le message du Secrétaire d'État Hubert Falco a été lu par le maire Valentin Beck et celui de l'Union française des associations de combattants par Jérémy Köhl. Le nouveau maître de cérémonie - Dario Ribotta - a ensuite passé la parole à deux élèves de l'école des Genêts pour réciter le Dormeur du Val. Après un dépôt de gerbes par la Municipalité, les Anciens combattants et l'UNP, une minute de silence a été observée, puis la sonnerie aux morts a précédé la Marseillaise interprétée par Tara Lawson accompagnée de 12 écoliers. Puis des vétérans de la Seconde guerre ont été honorés : **Joseph Albrecht, Mohamed Chaher, Raymond Schmitt, Valentin Aubertin, Aloise Nicola, Jules Fétique, Auguste Albrecht, Jacques Ancelin, Joseph Henry, Jean Muller (le doyen de la commune), Eric Weyrath, Hubert Olier, Auguste Kédinger, Georges Burtin, Gérard Muller et Eugène Oulerich.**

Plus tard, dans la salle paroissiale, Alfred Kopp a été décoré de la médaille de Bronze de l'Union fédérale des anciens combattants, Julien Samotyj (jeune auteur de nouvelles), Madison Albrecht (jeune championne de jet ski du Grand Est), et Guillaume Jaennert (ancien maître de cérémonie de la commune qui a passé le relais pour des raisons de santé) ont reçu la Médaille de la ville. Enfin, Pierre Petit a été coiffé d'un béret rouge d'honneur pour services rendus à la section locale de l'UNP.

La cérémonie a été l'occasion de décorer Alfred Kopp, Julien Samotyj, Madison Albrecht et l'Adjudant-Chef Jaennert.

Le maire : « En vous remettant aujourd'hui ce diplôme d'honneur, nous accomplissons un geste symbolique. Nous vous rendons hommage et nous vous disons notre admiration et notre gratitude. C'est grâce à votre engagement et à votre sacrifice que nous jouissons aujourd'hui de notre Liberté ».

Le marais de la Heide, un atout pour Ham

L'étang de la ferme de Heide (derrière le terrain de football) photographié par Jean-Paul Kremer du Conservatoire des sites lorrains en ULM.

Ce martin-pêcheur, photographié par Marie Kieffer dans le marais de la Heide, est une espèce rare, protégée sur le plan européen.

Persuadé de l'intérêt écologique du marais de la Heide, le Conseil municipal a validé la fiche stratégique de préservation du 2e plus grand marais acide du Warndt, qui s'étend sur 54 hectares à Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen.
Classée Espace naturel sensible (ENS) et Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff), cette vaste zone marécageuse abrite des espaces remarquables protégées au niveau régional (saxifrage granulée, corynéphore, pigeon colombin, tarier pâtre, rousserolle turdoïde, anax napolitain, aeschne isocèle), national (torcol fourmilier) et européen (butor étoilé, busard des roseaux, martin-pêcheur de l'Europe, pie-grièche écorcheur).
La préservation du site passe obligatoirement par l'acquisition foncière des terrains dont le coût, restant à charge de la commune - après déduction des 80 % de subvention, est estimé à 33 000 € HT.
En contrepartie de cette importante aide, la municipalité s'engage à inscrire les parcelles acquises au domaine public communal, à maintenir la vocation d'espace naturel protégé du site, à préserver sa richesse écologique et à mettre en place une gestion adaptée.

Le 1er plan de gestion d'une durée de 6 ans, ne coûtera pas un centime à la commune, puisqu'il sera subventionné par la société des Eaux de l'Est (47,62 %) dans le cadre des mesures compensatoires liées au forage d'eau de La Houve, le Conseil général (26,19 %) et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (26,19 %).
Le second plan de gestion, subventionné à hauteur de 80 %, devra intégrer une expertise topo-hydro-pédologique pour affiner la connaissance de l'écosystème et pourrait reposer - à la demande de la commune - sur le principe d'un bail emphytéotique avec un organisme spécialisé dans le domaine des milieux naturels.

Qualité de l'eau et régulation des inondations améliorées
Le marais de la Heide contribue à diminuer l'impact des crues locales et à soutenir le débit des cours d'eau en période d'étiage, en jouant un véritable rôle d'éponge. Il concourt également à l'épuration des eaux de surface. Sa préservation et sa restauration peuvent constituer un complément intéressant et peu coûteux aux opérations d'assainissement, de production d'eau potable et de gestion des débits des cours d'eau.

DELTA CONSTRUCTION

Le partenaire de vos projets

:: Plâtrerie - Faux plafonds - Isolation

:: Maisons ossature bois

:: Rénovation (peinture-sol)

:: Extension

:: Aménagement de combles

Delta Construction
Zone Activale
57730 VALMONT

Contact clients :
Morade MESSAOUD
Mobile : **06 61 95 57 93**
E-mail : **delta.cons@yahoo.fr**

DELTA CONSTRUCTION est sur Facebook !
Visitez notre profil et découvrez nos réalisations!

SMTPF
GROUPE TELLOS

Assainissement
Génie Civil
Travaux Publics
Chauffage urbain

SMTPF

Europort ZAC Carling - BP 70007
57501 SAINT-AVOLD Cedex
Tél. : 03 87 81 88 70
Fax : 03 87 91 36 12
contact@smtpf.fr

8€ DE RÉDUCTION sur présentation de ce coupon

PAIEMENT EN 3x AVEC CB*

Offre de réduction sur votre prochain contrôle technique

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

*Voir condition en magasin.

Jeanne d'Arc	SAINT-AVOLD	Tél. : 03 87 00 25 60
Z.I. - Face à Leclerc	CREUTZWALD	Tél. : 03 87 90 12 00
Z.I. - Carrefour de l'Europe	FORBACH	Tél. : 03 87 84 01 86

OFFRE DE RÉDUCTION DE 8€
sur présentation de ce coupon

Valable sur votre prochain contrôle technique obligatoire ou volontaire complet.

Non cumulable avec toute autre réduction ou promotion en cours.
Offre valable jusqu'au 31/12/2011.

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Déco « fait main »

La décoration de Pâques et de Noël, réalisée entièrement par le personnel du service technique, a séduit les Hamois. Les 25 sujets (lapins, poules, œufs) ont été installés aux entrées de la ville, aux endroits stratégiques (îlots rue de la gare, rue des Roses, giratoire de la mairie), près des écoles Anne Frank et Les Genêts, mais aussi au Square Lussac-les-Châteaux et rue Hector Berlioz. 21 sapins ont illuminé la Place Armand Gambs. Bravo à Choky, Manu, Christian, Pascal, Jacky, Jessica, Henry et David.

Fleurir les maisons : un acte citoyen

La municipalité a organisé une réception à la Ste-Catherine pour remercier toutes les personnes ayant contribué au fleurissement de la commune.

Au concours « Je fleuris la Moselle » organisée par le Conseil Général, la commune a remporté le 3e prix d'arrondissement dans la catégorie 2001 à 4000 habitants. Il n'y a pas de 1er prix dans cette catégorie, cette année. Pour les maisons individuelles, M. et Mme Andolfi, rue de Guerting, ont eux aussi été distingués. Au palmarès municipal, Nicole et Jean-Claude Andolfi, Marie-Anne Boutter, Alice Wagner, Anne-Marie Muller, Martine Fétique, Bernadette Muzzin, Jacqueline Speicher, Valérie Tourcher, Margueritte Heimberger, Marie-Paule Ulmer et le représentant du personnel communal se sont vus remettre un diplôme par le maire et le vice-président du Conseil Général.

Recette traditionnelle

Recette de Bernadette MARGEOTTE.

Potée Lorraine

Ingrédients pour 6 personnes :
- 1 chou vert
- 1 kg de carottes
- 1 petit céleri
- Une grosse poignée de haricots verts (facultatif, selon la saison)
- 2 gros poireaux
- 1 kg de pommes de terre
- 500 g de lard frais
- 500 g de lard fumé
- 500 g de collet de porc
- 6 petites saucisses à cuire
- Sel, poivre, 4 à 5 clous de girofle et un oignon

Préparation :
- Mettre la viande dans de l'eau froide
- Écumer, saler et poivrer
- Ajouter un oignon piqué de clous de girofle
- Laisser tremper le chou pendant 10 minutes dans l'eau chaude
- Couper les carottes et le céleri en dés de même taille (pour la cuisson)
- Couper les poireaux en petits morceaux
- Ajouter à la viande, le chou, les carottes et le céleri, ensuite les poireaux et pour terminer les pommes de terre

Cuisson : feu moyen pendant 2 heures. *Bon appétit !*

Crédit Mutuel Mobile

INTERNET ET MAILS ILLIMITÉS (1)

FORFAITS SIMPLIFIÉS

Abonnez-vous à la simplicité !

Crédit Mutuel Vallée de la Bisten

8 rue Diesen
57890
PORCELETTE

69 Rue Principale
57880
GUERTING

27A Rue de la Gare
57880
HAM SOUS VARSBERG

Tél 08 20 82 04 16 (0,12€/mn) • E-mail 05453@cmcee.creditmutuel.fr

(1) Sous réserve de mobile compatible. Uniquement pour l'offre C le mobile Premier et forfait Be web, à partir de 2h de communication. Accès illimité à internet exclusivement sur et depuis votre mobile en France métropolitaine. Usage modem, services de Voix sur IP, Peer to Peer et Newsgroups interdits (facturés le cas échéant en hors forfait). Les surtaxes des téléchargements et services restent payantes. E-mails illimités en France métropolitaine en émission et réception, sans pièces jointes, depuis les messageries du type POP3 et IMAP de tous les fournisseurs compatibles avec l'offre, uniquement à partir de l'application Messenger & Mail. Afin de permettre à tous ses clients d'avoir accès au réseau dans des conditions optimales, NRJ Mobile pourra limiter le débit maximum de connexion au-delà de 500Mo d'échanges de données (internet et emails) par mois jusqu'à la prochaine date de facturation.
Crédit Mutuel Mobile est un service de l'opérateur NRJ Mobile proposé par le Crédit Mutuel. NRJ Mobile – SAS 421 713 892 – RCS Paris – 22 rue Boileau – 75016 Paris.

EDITIONS COPRUR

Terrassement
Etude Mécanique
Maintenance

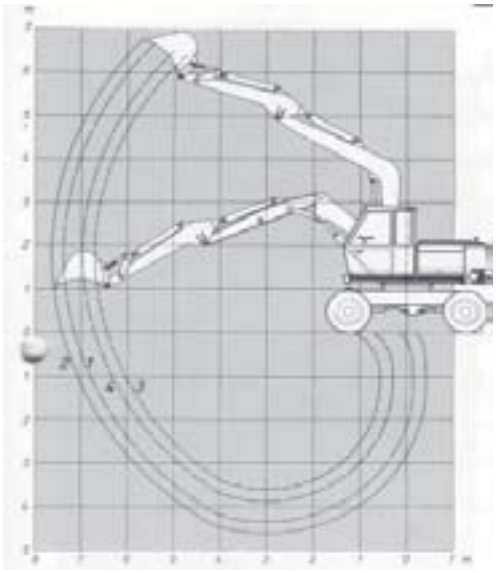

David GAPSKI
57 route de Creutzwald
57880 HAM SOUS VARSBERG
TEL: 06/84/37/71/66
Email : DAV.JEN@WANADOO.FR

ÉLECTRICITÉ
LAUER S.A.R.L.

- Électricité Générale
- Éclairage Public
- Dépannage

Tél. : 03 87 93 16 39
Portable : 06 85 10 02 79
22, Rue de la Croix
57550 MERTEN

De nombreux travaux notamment de voirie et de rénovation de logements ont été réalisés en 2010. Des travaux pour embellir, sécuriser et rendre les équipements de la ville plus fonctionnels.

Coupe d'arbres rue de Boulay

À la demande de la commune, une équipe de bûcherons de l'UTR (Conseil Général) a entrepris des travaux notamment rue de Boulay qui a été fermée à la circulation par arrêté municipal. Ces arbres, trop proches de la départementale, présentaient des risques sur le plan de la sécurité routière.

Les arbres ont été broyés sur place et les copeaux réutilisés en partie par la commune pour les arrangements floraux.

Gravillonnage rue de Lorraine

La commune a entrepris la réfection par gravillonnage de la rue de Lorraine ; les travaux ont été réalisés par l'entreprise Steiner, sous maîtrise d'œuvre de la Direction départementale des territoires dans le cadre de l'Atesat. Le chantier a duré 2 jours pour un coût d'environ 10 000 €.

Rénovation logements

Une équipe de l'ASBH (atelier d'insertion) a été missionnée par la municipalité - en accord avec la Communauté de Communes du Warndt - pour réaliser des travaux de peinture dans les cages d'escalier de certains logements communaux. Le chantier a démarré à l'école « Les P'tits loups » et s'est poursuivi dans le bâtiment du stade face à l'école des Genêts. La cage d'escalier menant aux appartements de la mairie a également été rafraîchie, ainsi que les vestiaires du F.C. Ham et du tennis club.

Ham a opté pour un éclairage révolutionnaire

Les travaux de réfection de la rue de l'Église sont achevés.
Originalité : son éclairage à Led (diodes électroluminescentes). Encore très rarement répandu, ce nouveau type d'éclairage révolutionnaire allie économie d'énergie et densité d'éclairement. Un lampadaire ne consomme en effet que 70 watts (contre 100 watts pour un éclairage traditionnel) pour une qualité d'éclairage supérieure reconnaissable par sa blancheur pure. Il est de surcroît moins cher à l'achat et présente des avantages intéressants en matière d'environnement comparés aux ampoules jaunes. La place à côté de la mairie est dotée du même type d'éclairage (50 watts seulement par candélabre) donnant à Ham-sous-Varsberg une image plus moderne orientée vers le développement durable.

Rue de l'Église : les Led utilisés pour l'éclairage n'émettent pas d'UV et allient économie d'énergie et réduction des émissions de CO_2.

Impasse des Champs

Le chantier d'extension de l'Impasse des Champs (près de l'école des Genêts) d'un coût de 23 000 € (pour 50 mètres de voirie avec trottoirs et assainissement) est subventionné par le Conseil Général dans le cadre du Pacte 57.
Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SMTPF, sous maîtrise d'œuvre du Sivom-Vrd de Boulay qui travaille avec le Cabinet d'études Bircker. Cette réalisation, projetée de longue date, accompagne la construction du Clos de la Reine-des-prés, un petit lotissement dont huit pavillons sont déjà sortis de terre.

Rue de lÉglise

Une fois le chantier de l'impasse des champs achevé, les engins de travaux public ont investi la rue de l'Église pour poursuivre les travaux de voirie (environ 80 mètres). L'éclairage public à LED sera achevé début 2011 (il manque 4 candélabres).

Un abri de bus aux couleurs de l'environnement

Dans le cadre de sa politique d'embellissement et d'attractivité, la ville de Ham-sous-Varsberg a fait repeindre l'arrêt de bus rue de Porcelette. Pierre-Olivier, l'artiste peintre bénévole, a choisi l'environnement comme thème principal : la forêt, le marais de la Heide, les chemins de randonnée, les cours et plans d'eau. De nombreux animaux sont représentés : escargot, oiseau, vache, grenouille, grue cendrée, abeille, poisson. Le patrimoine présent sur le ban communal (château de Warsberg, chapelle rue principale, église St-Lambert), mais aussi les infrastructures avoisinantes (éoliennes, ancien chevalement de Vernejoul, centrale Émile Huchet) font également partie intégrante du décor. Enfin, les activités associatives (arts martiaux, tennis, football, dressage de chiens, pétanque) ne sont pas en reste et, petite subtilité, un « panneau 50 » adresse un message aux quelque 10 000 automobilistes passant chaque jour devant l'arrêt de bus.

Parvis de la mairie

Pouvait-on imaginer la commune se doter d'un nouveau giratoire près de la mairie et d'une nouvelle place multifonctionnelle, et laisser le parvis dans un tel état de fissuration ? Évidemment, non ! Aussi, la commission des Finances a-elle trituré les comptes dans tous les sens pour permettre au conseil municipal d'ajouter au projet « Aménagement de la mairie et de ses abords » la nécessaire rénovation du parvis de la mairie. Ainsi, sous la maîtrise d'œuvre du Sivom-VRD - dont la commission d'appel d'offres a sélectionné l'entreprise la moins disante - SMTP a entrepris mardi 20 avril l'excavation des anciens revêtements avant de procéder à son remplacement. Toute la surface n'a pas été recouverte par des enrobés. Des îlots de verdure ou des terrains non imperméabilisés ont subsisté. Ceci en toute conformité avec la politique de développement durable décidée par le Conseil municipal. Une rampe pour handicapés va également être installée. Le parking a été redessiné et un cheminement pour piétons donnant sur la Place Armand Gambs aménagé. Simultanément à ces travaux, l'aménagement paysager s'est poursuivi autour de la mairie et du giratoire, ainsi que l'installation de l'éclairage de tout l'ensemble. Des gaines d'attente ont même été posées à l'arrière dans le parc où l'inter-association a créé une piste de danse.

Panneaux Heide

Trois panneaux ont été installés le long de l'étang du Escherbruch, au bout de l'impasse des Œillets. Ces interdictions s'appuient sur un arrêté municipal pris par le maire face aux incivilités répétées constatées de longue date sur ce site naturel d'intérêt écologique.
La municipalité envisage de créer en 2011 (le long de cet étang) un cheminement pour promeneurs respectueux de la nature avec possibilité d'observer les espèces protégées vivant dans cette zone marécageuse sans les perturber.

Panneaux CCW

La Communauté de commune du Warndt a fait installer des panneaux aux entrées / sorties de la commune, sur les routes de Porcelette, Diesen, Varsberg et Guerting.

Peinture mairie

Bureau des adjoints.

Dans le bâtiment de la mairie, le logement n° 1 a été rénové (remise aux normes électricité + fenêtres double vitrage) et de judicieux travaux de réagencement (armoires murales, faux plafond, cloisons vitrées) ont permis d'optimiser les espaces, d'augmenter les capacités de rangement, d'améliorer l'organisation et les conditions de travail du personnel et des élus. Désormais, les trois secrétaires et le maire ont chacun un bureau individuel. La salle des adjoints (2 bureaux et une table de réunion) est devenue nettement plus fonctionnelle. Prochaine étape : modification de l'accueil et remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres.

36 actions pour améliorer la sécurité routière

Les actions menées par la municipalité en faveur de la sécurité routière – en étroite collaboration avec la commission Sécurité - se comptent par dizaines. Le nouveau giratoire près de la mairie, les coussins berlinois rue de la gare, les radars mobiles d'information de la vitesse, les nouvelles zones 30 et les nombreux traçages au sol, ont déjà très sérieusement amélioré la circulation et les conditions de stationnement dans la commune.

Le nouveau giratoire augmente sensiblement la sécurité près de la mairie.

Principal axe de progrès de cette année : la circulation et le stationnement devant les établissements scolaires. La stratégie de la commune a été clairement définie : « marquer de manière plus ferme et plus précise les emplacements où le stationnement est gênant, voire dangereux, tout en proposant aux automobilistes des nouvelles zones de stationnement autorisées ». Une commission de sécurité routière (dont 30 % des membres ne sont pas issus du Conseil municipal) s'est réunie pour traiter le sujet. Pendant les vacances d'été par exemple, la municipalité a décidé d'engager des travaux au collège Bergpfad où les endroits interdits au stationnement et réservés aux bus, ont été matérialisés au sol par de la peinture jaune. Des traçages au sol de couleur blanche ont suivi sur les abords et dans la rue (le long du trottoir, côté pair, en direction de la rue de Porcelette) devant l'établissement, pour matérialiser quelque 25 places de stationnement autorisé. Les traçages au sol sur le grand parking près du dojo ont, quant à eux, été rafraîchis et une quinzaine de places a été ajoutée au centre de celui-ci.

La proposition de la Commission Sécurité de passer la rue devant le collège en voie unique reste toujours d'actualité, mais pas avant la rentrée 2011, le temps de concerter automobilistes, riverains, responsables de la sécurité et personnels d'encadrement du collège. Dans le même domaine, la commune a créé une quinzaine de places de parking le long de la rue de Guerting (traçage au sol sur la chaussée, le long du trottoir, entre l'intersection en direction de la mairie et le panneau stop qui donne sur la rue de Boulay). Triple avantage : le stationnement est organisé ; le trottoir de l'autre côté de la rue est libre à la circulation des piétons et des mamans en poussette ; la rue s'est urbanisée, ce qui a un impact positif sur la vitesse. Les places de parking devant l'église et la salle socioculturelle ont également été rafraîchies. Deux panneaux radars dissuasifs (dont un à énergie solaire) ont été installés. Mobiles, ils seront déplacés régulièrement aux différents points stratégiques de la commune. Enfin, un défibrillateur a été installé dans la salle socioculturelle.

1er panneau radar rue de Porcelette.

Le Lions club offre un défibrillateur.

Nouveau traçage au sol rue de Ham.

Nouveau traçage au sol rue de Guerting.

Parking école des Genêts agrandi

Pour améliorer la sécurité en général et la circulation routière en particulier aux abords de l'école des Genêts, la capacité du parking sur le flanc nord a quasiment été doublée. En complément, des dispositions ont été prises pour interdire de manière plus formelle le stationnement à certains endroits de cet établissement scolaire qui accueille 146 élèves de maternelle et de cours élémentaires. Les automobilistes ne pourront désormais plus stationner dans la proximité immédiate de l'école, ni à l'entrée sur l'espace vert. Ainsi les engorgements aux heures de pointe (sortie de classe) seront atténués grâce à une organisation optimale de sortie des véhicules. Les travaux de terrassement ont été réalisés grâce à une action bénévole de l'entreprise David Gapski de Ham-sous-Varsberg.

Mineurs et Travailleurs

Supporters club FC Metz de Ham et du Warndt

Chorale Sainte-Cécile

Gueules Noires (moto club)

Association Sportive Gymnase Ham, section VTT

Lutins Festifs

Club Canin

Union nationale des parachutistes, secteur Ham

Club radio amateur

Amis de Lussac

Liste des 26 associations hamoises

NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	N° TÉLÉPHONE
Amicale des Amis de Lussac nicole.muller@ac-nancy-metz.fr	Nicole Andolfi	06 31 68 57 60
Amicale des Anciens Élèves Ham cité	Horst Lafontaine	03 87 93 18 25
Anciens Combattants	François Urbays	03 87 93 57 77
Association Christ Roi	Francine Jacques	03 87 82 31 72
Associations les Lutins Festifs www.myspace.com-leslutinsfestifs	Maxime Schlickling	06 70 79 37 81
Association sportive du Gymnase de Ham peclipse@orange.fr	Pierre Muller	03 87 93 76 43
Association Seniors (cité Maroc)	Janine Peiffer	03 87 93 21 77
Chorale Sainte-Cécile	Pascal Fétique	03 87 93 18 35
Club billard "L'Ozone"	Sébastien Matuzsciack	03 87 82 59 87
Club Cynophile	Jean-Marc Dorkel	03 87 82 43 91
Club d'épargne Le Square	Viviane Leseche	06 84 23 22 20
Club d'épargne « Les cents sous »	Wannesson Daniel	06 26 77 18 03
Club d'épargne Les Fauchés	Gérard Schiltz	03 87 93 51 79
Club d'épargne Les Genêts	Roland Biette	03 87 93 44 04
Club des Ainés Les Joyeuses Rencontres	Josée Wypart	03 87 04 29 88
Club des Motards mc_gueules_noires@hotmail.fr	Alain Brizard	03 87 57 35 72
Club Radioamateurs	Ulmer Frederic	06 26 76 22 83
Football club	Antoine Terlizzi	03 55 81 07 17
Interassociation de Ham	Jean-Claude Filler	03 87 93 19 07
École d'art martiaux Budokay www.artsmartiauxham.com	Thierry Roth	06 83 10 59 94
Slovène Nanos (relations franco-slovènes)	Joseph Veluscek	03 87 93 16 87
Société des Mineurs et Travailleurs	Alphonse Muller	03 87 93 41 38
Supporter club de Ham et de la région du Warndt fabrice.de-moura@wanadoo.fr	Fabrice De Moura Alves	03 87 82 59 87
Tennis club peclipse@orange.fr	Pierre Muller	03 87 93 76 43
U.S.E.P	Jean-Claude Dyllong	03 87 93 70 51
Union Nationale des Parachutistes	Jean-François Filler	03 87 82 25 79

> Sur place ou à emporter
> Ouvert 7j / 7
> De 11h à 14h et de 17h à 23h
Livraison gratuite à partir de 15 €
03 87 81 05 04
42 rue Principale - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

F.C. Ham

Les associations de Ham-sous-Varsberg ne ménagent pas leurs efforts pour animer la ville du mieux possible.

Les associations préparent 2011

Les responsables des 26 associations locales ont été invités par la commune, au mois d'octobre, pour une réunion de préparation du planning 2011. La soirée a démarré par une initiation au défibrillateur cardiaque réalisé par deux sapeurs pompiers de Creutzwald ; la commune s'est en effet vue offrir ce genre d'appareil de survie par le Lions club qu'elle a fait installer dans la salle socioculturelle. L'occasion pour le maire de féliciter les associations : « Vous constituez une véritable force vive qui agit positivement sur le dynamisme de Ham-sous-Varsberg ». Il a également fait un point sur les aides possibles que le Conseil Général peut apporter aux présidents d'association, notamment en matière de développement de leurs clubs ou de formation des dirigeants, et ce en plus des subventions municipales accordées chaque année. Avant le traditionnel vin d'honneur, un diaporama sur les événements des 12 derniers mois a été projeté sur grand écran, ce qui a permis de se rendre compte de l'impact positif qu'exercent les associations sur la ville.

Les responsables d'associations ont été invités à une initiation au fonctionnement d'un défibrillateur comme celui se situant dans la salle socioculturelle.

Calendrier des manifestations 2011

JANVIER

Samedi 8	AG UNP	PS
Mercredi 12	AG Société des Mineurs	S
Samedi 22	Soirée Amis de Lussac	S
Samedi 29	Banquet club Épargne des Genêts	S

FÉVRIER

Vendredi 4 au 6	Tournoi billard Ozone	P
Dimanche 13	Société des mineurs Choucroute	S
Dimanche 27	AG Moto club	PS

MARS

Dimanche 1	Fête du club les Joyeuses Rencontres	P
Samedi 26	Réunion de la fédération des mineurs	S

AVRIL

Dimanche 3	Fête du Printemps les Nanos	S
Dimanche 17	Marche du Printemps des paras	S
Samedi 30	Concours de Pétanque FC Ham	P

MAI

Dimanche 8	Commémoration	M
Samedi 14	Banquet supporter FC Metz	S
Dimanche 15	Brocante interassociations	P
Samedi 21	Stage Taî-chi	G
Dimanche 29	Fête champêtre à l'Ozone	P

JUIN

Dimanche 5	Grillades club les Genêts	P
Samedi 11	Tournoi de foot RCC	P
Samedi 18	Open Moselle Taî-chi Budokai	G
Samedi 18	Fête de la Musique	
Samedi 25	Tournoi de Tennis challenge Boutter	P
Dimanche 26	Fête champêtre Amis de Lussac	M

JUILLET

Dimanche 10	Marche Société des Mineurs	S
Dimanche 17	Concours Club Canin Agility	P

AOÛT

Samedi 13	Déplacement à Lussac (Vienne)	P
Dimanche 14	Challenge Crédit Mutuel foot	P
20 et 21	Concours Ring Club Canin	P

SEPTEMBRE

Dimanche 4	Repas de la fête Patronale - Interassos	S
Dimanche 11	Club canin journée du chien	P
Jeudi 29	Réunion des associations	S

OCTOBRE

Dimanche 2	Repas de l'amitié (Christ - Roi)	S
Dimanche 2	Marche CMDP	P
Jeudi 6	AG Tennis	S
Dimanche 9	Fête des vendanges les Nanos	S
Jeudi 13	AG Amis de Lussac	S
Dimanche 30	Soirée UNP Saint Michel	S

NOVEMBRE

Samedi 5	AG Chorale Sainte Cécile	P
Jeudi 10	Repas dansant FC Ham	S
Vendredi 11	Armistice	M
Dimanche 13	Marché de Noël Joyeuses Rencontres et Amis de Lussac	S
Samedi 19	Beaujolais Inter Associations	S
Samedi 19	Beaujolais nouveau club les Genêts	P
Jeudi 24	Maisons Fleuries	S
Samedi 26	Banquet École des Arts Martiaux	S
Dimanche 27	Finale Open Tennis de Ham	P

DÉCEMBRE

Jeudi 1	AG Nanos	S
Dimanche 4	Ramassage des jouets club motos	P
	Banquet Sainte-barbe Mineurs	S
Dimanche 11	Fête des Ainées	P
Samedi 17	Arbre de Noël RCC	S
Samedi 31	Soirée réveillon les Nanos	S

Légende :

PS : petite salle des associations
D : dojo
S : salle socioculturelle
M : mairie
P : privé
G : gymnase
CS : complexe sportif

Association Séniors

Association Joyeuses Rencontres

Inter-association

Vie scolaire

La commune accueille 608 élèves répartis comme suit : 237 élèves en Maternelle, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 371 élèves au collège.

École élémentaire des Genêts

95 élèves répartis en 4 classes

Directeur : Frédéric BECKER	24 élèves de CM1-CM2
Michel SCHOUMACHER	24 élèves de CE2-CM1
Anne BRUNNER	24 élèves de CE1-CE2
Christèle JESIONOWSKI	23 élèves de CP-CE1
Mélanie RICHARD	(Remplaçante)
Mme GUILLAUME	(Employée de Vie Scolaire)

230 écoliers aux 34e Usépiades du secteur Jean Zay, organisées par l'association Usep de l'école "Les Genêts" se sont déroulées au complexe sportif sous un soleil radieux.

École élémentaire Anne FRANK

65 élèves répartis en 3 classes

Directeur : Christian HOCHARD	15 élèves de CP et 7 GS (Grandes Sections)
Mirjana MILOSEVIC	15 élèves de CE1 et 9 CE2
Hélène COLLE	12 élèves de CM1 et 11 CM2
Pascale SCENI	(Remplaçante)
Angélique PIERRE	(Aide à la vie scolaire)

Les écoliers au château.
Durant une sortie pédagogique, les écoliers ont découvert « la vie de château ». La classe de cour préparatoire de l'école Anne-Frank et la classe de moyens et petits de la maternelle de Guerting se sont rendus au château de Freistroff. Le matin, le programme a commencé avec une visite du château et des jeux de découverte, puis intervention de Daniel Dubourg, conteur pour une petite histoire qui a bien fait rire les enfants. L'après-midi, atelier poterie pour tous, puis rallye découverte sur le développement durable pour les CP.

Des dessins pour les soldats.
À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association Solidarité défense a renouvelé son opération « dessins de Noël » destinée à offrir, aux soldats en opération extérieure, un dessin exprimant la paix, la fraternité et la joie. Ainsi, les écoliers de la maternelle et du cours préparatoire de Christian Hochard de l'école Anne-Franck, les CP, cours élémentaire 1 et cours moyen 2 des classes de Christèle Jesionowski et Frédéric Becker de l'école des Genêts à Ham-sous-Varsberg ont réalisé une trentaine de dessins. Dessins pour les militaires français qui passeront Noël loin de chez eux.

École maternelle des Genêts

53 enfants

Directrice : Fabienne DENISET	29 PS et GS
Agathe SCHMITT	24 MS
Agents communaux : Jocelyne RHIM, Eve NIMESKERN et Nadia WURTZ	

Les écoliers du groupe scolaire Les Genêts ont convié leurs parents, papys, mamies et leurs amis à un spectacle haut en couleurs.

École maternelle Les P'tits Loups

24 enfants

Directrice : Audrey AGISSON	19 MS et 5 PS
Agent communal : Jessica DOHR	

Les enfants de l'école maternelle les P'tits Loups et de l'école élémentaire Anne Frank ont offert aux personnes présentes un joli spectacle pour la fête de fin d'année.

Collège

Principale : Karine LEPETIT
Principal adjoint : Mme Brigitte SCHLICKLING
Gestionnaire : Mme Jacqueline PALLUT
Secrétaire : Mme Liliane MICHEL

34 professeurs, 11 personnels de service,
5 assistants d'éducation, 1 infirmière, 1 conseiller d'orientation,
2 CUI (Contrats Uniques d'Insertion)

Effectif : 371 élèves répartis de la manière suivante :
3 classes de 6e soit 89 élèves, 4 classes de 5e soit 115 élèves
3 classes de 4e soit 78 élèves, 4 classes de 3e soit 90 élèves

Le cross du collège. Le cross du collège Bergpfad a clos le cycle de course de demi-fond, initié début septembre pour toutes les classes dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive. Toute la communauté éducative, ainsi que les secouristes, antenne de la sécurité civile, l'infirmière scolaire et les parents d'élèves venus nombreux, ont mis leurs compétences au service des collégiens pour faire de cette manifestation, une réussite.

Une journée santé avec les collégiens. Dans le cadre d'une opération du Comité d'action à la santé et à la citoyenneté (CESC), en liaison avec le collège Le Castel de Longeville-lès-Saint-Avold, 110 collégiens du Bergpfad ont participé à une marche jusqu'à Boucheporn.

Une action sociale complète

Le club de motos « Les Gueules Noires » récoltant des cadeaux pour les enfants défavorisés.

Maison illuminée de la famille Dohr, rue de l'École.

Composé de 20 membres bénévoles de la commune, issus notamment du Conseil Municipal et de la Commission Affaires culturelles, sociales et sportives, le Réseau d'entraide sociale (RES), vient en aide - bénévolement - aux habitants rencontrant des difficultés de la vie courante, en raison de leur état de santé, de leur âge.
Les membres viennent en aide pour les gestes courants, quasiment quotidiens : faire les courses, rentrer le linge, entretenir un lien social, remplir un document administratif, veiller sur un handicapé durant l'absence d'un parent, décrocher des rideaux, dépanner en cas de problème soudain, faire la conversation au téléphone.
Le RES est complémentaire au CCAS (Centre communal d'action sociale) de la commune qui consacre chaque année 5000 € aux personnes traversant des difficultés notamment d'ordres financiers (bons alimentaires, colis de Noël.). Par ailleurs, la boucle est bouclée avec le ramassage de jouets que réalise chaque année le Moto club « Les Gueules noires ». Déguisés en Père Noël, les motards sillonnent les rues de la ville au mois de décembre pour recueillir des jouets pour des enfants défavorisés.
En 2010, deux fourgonnettes et demi pleines de jouets ont été livrées au Secours Catholique. Est-il nécessaire de rappeler que ce même club organise chaque année un « Noël des animaux » à Ham.
Plus de 4305 € ont été remis fin 2009 à la SPA de Forbach, grâce à la volonté et la motivation sans faille d'une famille (M. et Mme Dohr et leur fille) de la rue de l'École.
Enfin, la municipalité - en partenariat avec les membres de 14 associations locales (Amis de Lussac, chorale Ste-Cécile, Budokay, Les Cent sous, Mineurs et travailleurs, Billard club, FC Ham, Supporter club de Metz, Union des parachutistes, Radio amateurs, Tennis club, club canin, Gueules noires et Inter association) - a participé à l'opération nationale « Brioche de l'Amitié ». Les Hamois ont été généreux en 2010 : 550 brioches ont été vendues et 2405,02 € ont été récoltés ; le résultat net (1387,47 €) a été versé à l'AFAEI (Association familiale d'aide à l'enfance inadaptée). La participation au 10e Téléthon de Varsberg a également été remarquée, ainsi que la vente de bougies de Noël au profit du Secours Catholique.

État civil

Anne Dourster, 90 ans

Une délégation municipale, conduite par le Maire, s'est rendue au domicile d'Anne Dourster (née Tourscher), au 24, rue de l'Église, un présent à la main, pour lui souhaiter un bon 90e anniversaire.

Bon anniversaire également à Marie Karp épouse Doyen, née le 07 août 1920

Mariages

TCHEIR Gamel et KUTSCHECK Sabine	17/04/2010
PERROT Laurent et UHL Déborah	15/05/2010
BECK Nicolas et LAPP Amandine	05/06/2010
IMBERNON Rémi et SCHUCK Marie Fleur	19/06/2010
DIDOT Nicolas et MOISEI Andreea	26/06/2010
GESTIN Sylvain et MAILLARD Anne	03/07/2010
LESCURE Guy et BECKENDORF Fabienne	03/07/2010
JASNIEWICZ Emmanuel et MARCHAL Nathalie	17/07/2010
BACH Fabien et GOLDONI Sophie	24/07/2010
COUPET Frédéric et NIGAUT Aurore	07/08/2010
BRIZARD Stéphane et DHENNIN Julie	21/08/2010
BARON Patrick et PETERS Christelle	28/08/2010
OCCHIAZZO Thomas et BOUR Véronique	28/08/2010
PISA Joseph et BOTTAZZI Martine	18/09/2010
MAGINOT Philippe et RONCALLI Jessica	09/10/2010
GERGAUD Xavier et RICHARD Stéphanie	26/11/2010

Naissances

CHAPUZOT Izzye	14/12/2009
RAIMONDI Luna	23/01/2010
ERCKER Lyse	27/01/2010
DEGER Sarah Grace	03/02/2010
PETELIN Léna Denise	03/02/2010
BOUCHAREB Chemseddine	08/02/2010
MENGER Victor	23/02/2010
MULLER Tom	10/03/2010
HOLZRITTER Abygaël Marie Mireille	28/04/2010
ULMER Kiara Annie Nicole	19/05/2010
KARAKUS Maëlys	19/05/2010
KARAKUS Dilan Déniz	19/05/2010
DEMIR Efsa	27/05/2010
OCCHIAZZO Anna Émilie Isabelle	15/07/2010
JACQUEL Anthéa Maud	05/08/2010
SCHLEE Romy	07/08/2010
SKIKAR Lilwenn	13/09/2010
BRIZARD Amayelle Enola	04/10/2010
RONDINI Noé	02/11/2010
LORTHIOS Amétysse	10/11/2010
GAPSKI Romance Lutèce	17/11/2010
IMBERNON Héley	18/11/2010
MEYER Lindsay	03/12/2010
SCHMIDT Lola	04/12/2010

Décès

GLAVAC Louis	06/12/2009
KIEFFER Lambert	09/12/2009
BORR, née ROBINET Brigitte	05/01/2010
GEBERT, née RESLINGER Eugénie	07/01/2010
HANSER, née NIMSGERN Adrienne	09/01/2010
TOURCHER Paul	21/02/2010
BIRGENSLER, née KORCZAK Émilie	28/02/2010
WEBER Gaston	02/03/2010
WEBER Clément	22/03/2010
ARL Jean-Pierre	31/03/2010
ARL, née WEBER Françoise	31/03/2010
RONCEL, née BOUR Jeannine	20/04/2010
OULERICH Ginette	03/06/2010
AUBERTIN, née ROSENBERGER Marie	10/06/2010
HOLZER Charles	18/06/2010
MULLER Audrey	05/07/2010
PERKO, née PRIBOSEK Ludmila	10/07/2010
KARP Georges	18/07/2010
NOVAK, née JUNGEN Anna	26/07/2010
LEVICKI, née MIOSKOWSKI Marie-Thérèse	25/08/2010
NEUMANN Bruno	01/09/2010
HAUTER, née KIEFFER Marie	22/09/2010
ANTUSIAK, née HOLEMSKI Sophie	27/09/2010
SCHREIBER Fernand	28/09/2010
JAGER Germain	24/11/2010

Anniversaires de Mariage

Noces de diamant :

Pierre Oulerich et Méta Lallemand
Helmut Viertel et Françoise Kaczmarek
Aloise Grzegorczyk et Cécile Trzmiel
Raymond Schmitt et Marguerite Altmayer
Michel Weber et Catherine Albrecht

Pierre Oulerich et Méta Lallemand

Noces d'or :

Christophe Eslinger et Régine Wrona
Marco Mercucio et Natalina Alessio
Guillaume Pesnec et Ernestine Stein

Tarifs des prestations communales

- **Occupation de la morgue** :
  gratuité pour les Hamois, 120 € pour les familles extérieures.
- **Concession cimetière** :
  demi-tombe : 100 €, tombe moyenne :150 €, tombe double : 220 €.
- **Monument au columbarium** :
  950 € + 100 € pour la concession du terrain.

- **Droit de place pour un camion à des fins commerciales** : 50 €.
- **Droit de place pour un camion snack** :
  52 € pour une fois par semaine, 350 € pour l'année entière.
- **Droit de place pour cirque, (et autres), sur parking du cimetière** : 100 € par jour.

- **Location salle socioculturelle pour le week-end** :
  Hamois : 180 €, personnes extérieures : 290 €.
- **Location salle socioculturelle pour un jour de semaine** :
  Hamois : 100 €, personnes extérieures : 150 €.
- **Vin d'honneur avec verres, (hors week-end)** :
  Hamois : 50 €, personnes extérieures : 100 €.
- **Réunion avec verres et vaisselle** : Hamois : 60 €, personnes extérieures : 100 €.
- **Réunion sans verres ni vaisselle** : Hamois : 45 €, personnes extérieures : 60 €.
- **Assemblées générales associations Hamoises** : gratuite.
- **Assemblées générales associations extérieures** : 60 €.
- **Soirée banquet, (deux fois par an)** :
  association Hamoise : 80 €, association extérieure : 290 €.
- **Location salle à des fins commerciales** :
  Hamois : 130 €, personnes extérieures : 150 € pour un jour et 260 € pour 2 jours.

- **Location petite salle des associations, (sans vaisselle ni verres)** :
  Hamois : 45 € et personnes extérieures : 80 €.

- Les tarifs pour la vaisselle et verres manquants sont communiqués lors de la location de la salle et du paiement de l'acompte.

- **Location du camion (déchets verts)** : 35 €.

AMBULANCES THIERRY
TAXIS
03 87 93 01 60
103, rue de Creutzwald - 57880 HAM S/S VARSBERG
57150 CREUTZWALD
Place de la Mairie - 57880 VARSBERG
DEPUIS 1985 À VOTRE SERVICE

ROBIN
CHAUFFAGE - SOLAIRE - PHOTOVOLTAÏQUE
CLIMATISATION - POMPES À CHALEUR
Philippe MOHR
Gérant
06 84 95 76 79
philippe@chauffage-robin.fr
186 rue de la Gare
57150 CREUTZWALD
Tél. 03 87 93 11 63 - Fax 03 87 93 54 50
www.chauffage-robin.fr

CAMO INTERIM
Votre métier est notre préoccupation, travaillons ensemble !
CAMO INTERIM
c'est 15 agences dans le Nord Est de la france :
THIONVILLE
FLORANGE
TALANGE
METZ
ST-AVOLD
NANCY
FORBACH
SARREGUEMINES
HAGUENAU
STRASBOURG
SELESTAT
COLMAR
MULHOUSE
CERNAY
57
54
67
68
Toutes nos coordonnées et offres d'emploi sur :
www.camo-interim.fr
3 Agences d'emploi dans votre secteur :
CAMO INTERIM
42 Avenue de longchamps
57500 ST AVOLD
03 87 91 12 00
CAMO INTERIM
Rue Jean Monnet
57600 FORBACH
03 87 85 25 51
CAMO INTERIM
9 rue j.Baptiste Dumaire
57200 SARREGUEMINES
03 87 98 16 16

Les Romains sur nos terres

La Lorraine est une région de forêts où les Médiomatriques et les Leuques vivent essentiellement de la chasse et de la pêche. Ils connaissent le fer, le sel et la potasse. Le travail du bois, du fer et l'exploitation du sel reflètent le haut niveau de technicité qui caractérise les peuples gaulois au moment de la conquête.

Les Romains vont trouver en Lorraine une population à prédominance rurale certes, mais qui pratique également des activités artisanales. Certaines mines de cuivre et de plomb du Warndt semblent avoir été exploitées à l'époque romaine. Le nom de Ham n'est apparu qu'au XII[e] siècle. Lors de la conquête romaine, César guerroie huit ans en Gaule. Les Médiomatriques fournissent 5000 hommes à l'armée qui tenta inutilement de débloquer Alésia. La reddition de Vercingétorix symbolise la fin de l'indépendance gauloise, nous sommes en 52 avant J.C.

À cette époque, la région, appelée Belgique Première, avait pour capitale Trêves. Les vainqueurs comptent sur les élites locales pour la gestion administrative et la paix sociale, puisqu'elles sont les premières bénéficiaires du développement économique. Tel est, à leurs yeux, le moyen le moins coûteux et le plus efficace pour assurer sans problèmes l'intégration au monde romain des peuples conquis.
Pour l'énorme majorité des habitants, la vie s'écoule sans qu'ils ne voient de près un Romain. Quant à voir un des Empereurs...le mieux est de se contenter des effigies frappées sur les monnaies !...
C'est l'époque de la Paix Romaine avec les Leuques et les Médiomatriques dans le système administratif romain. Les Romains multiplient les constructions grandioses et les fêtes somptueuses pour impressionner leurs voisins barbares.

Mais au III[e] siècle après J.C. les invasions changent radicalement le panorama. À partir de 253 (avec une brève accalmie vers 290 – 340) et jusqu'en 451, les Huns détruisent Metz (Divodorum). Les raids des Germains (Alamans, Alains, Francs,) puis l'implantation de ces populations dans la région, déterminent une suite de pillages, de destructions, de violences.

Au début du V[e] siècle les services administratifs romains quittent Trêves (Trevirum) pour Arles.

Tous nos vestiges romains datent donc pratiquement des deux premiers siècles après JC. Les documents (statues, bas – reliefs, fondations de construction, poteries, mosaïques etc..) sont nombreux et variés.
Dans ce contexte de paix et de prospérité, les apports romains ont été définitivement mêlés aux traditions gauloises : si Leuques et Médiomatriques sont restés des Celtes par le sang, leur civilisation est gallo – romaine.

Les populations gauloises se déplaçaient sur des chemins issus de sentiers de la préhistoire, les romains construisaient des routes.

Une route importante et bien connue : la voie Romaine Principale qui vient de Reims – Verdun - Metz et qui se dirige vers Worms en Allemagne, elle passe à Narbéfontaine,Boucheporn, la Centrale Émile Huchet, l'Hôpital, Sainte Fontaine, le Hérapel.
Il y a également d'autres petites voies nommées ''diverticula'' certaines passaient près de chez nous, à Varsberg et Ham.

À Metz, les vestiges romains sont nombreux et importants, Divodorum était une ville de 20000 habitants avec un amphithéâtre qui se trouvait à l'emplacement de la gare de marchandise, des thermes par exemple celui sous le musée archéologique, un aqueduc de 22 km qui ramenait l'eau de Gorze, l'aqueduc proprement dit traversait la Moselle sur une partie aérienne de 1100 m avec 110 à 120 piles, il en reste 23 à Ars-sur-Moselle et Jouy-aux-Arches.

À Cocheren, sur le Hérapel, des fouilles ont montré l'existence d'une importante nécropole ainsi que les vestiges d'une agglomération, en particulier les vestiges d'une enceinte du Bas Empire qui verrouillait l'accès du site. Plusieurs bâtiments publics, notamment deux temples octogonaux, ont été fouillés, alors que l'habitat et les installations artisanales sont mal connus. Fortifiée au Bas Empire, l'agglomération est sans doute intégrée dans le système de défense de la seconde moitié du IV[e] siècle, peut-être en liaison étroite avec le castrum de Sarrebruck.
Bliesbrück : durant deux siècles, la France et notre région connurent un essor économique et culturel sans précédent et dont le rayonnement contribua à l'épanouissement des anciens établissements celtes. Tel fut le cas de la bourgade gallo-romaine, dont les vestiges, mis à jour sur les bans communaux de Bliesbruck-Reinheim au lieu-dit "Die Steinfelder", La dénomination de Steinfelder trouve son sens dans le fait que la bourgade en ruine était devenue une vraie carrière dont on réutilisait les pierres ailleurs, il en est de même sur bien d'autres sites Gallo – Romains. Les fouilles ont fait revivre une bourgade gallo-romaine, dont on ne soupçonnait ni l'importance, ni le rayonnement et qui comprenait deux complexes. Un complexe cultuel caractérisé par un nombre impressionnant de fosses et de puits à offrandes, par un bâtiment à portiques et par un bâtiment à bassin. Un vaste quartier à vocation artisanale et commerciale ainsi que des thermes.

Les Gallo-romains vécurent et travaillèrent en paix dans cette bourgade jusqu'au III[e] siècle après J.C. date à laquelle notre pays fut sujet aux invasions germaniques qui eurent pour conséquence la destruction et l'abandon de nombreux établissements gallo-romains. Cet abandon ne fut pas brutal mais progressif.

La Table de Peutinger est une ancienne carte romaine où figurent les routes et les villes principales de l'empire romain. La table est composée de 11 parchemins conservés ; un douzième étant perdu. Ceux-ci sont assemblés pour former une bande de 6,82 m sur 0,34 m. Elle est difficile à lire pour nous qui avons l'habitude des carte de l' IGN ... Vous trouverez ci-dessus une partie concernant notre région. En haut à droite la route Metz (M) - Strasbourg (S).

Boucheporn est un des villages proche de chez nous le plus riche en vestiges romains. En 1770 lors de la reconstruction de l'église, on y découvre des substructions de bâtiments avec hypocauste et un « balneum », sur le ban communal on a recueilli à plusieurs reprises des monnaies, une petite statuette en bronze et surtout la présence d'un atelier de potiers. Les différentes campagnes de fouilles ont apporté beaucoup d'enseignements: Boucheporn avec ses 29 fours, compte parmi les officines les plus importantes de la Gaule de l'Est. Elle est la plus ancienne, puisqu'on y a fabriqué de la céramique au milieu du Ier siècle après J.C. Un fait essentiel est à noter, le maître – potier Saturninus a travaillé à Boucheporn ainsi que 36 fabricants de vases unis.

On relève des vestiges romains dans tous les villages voisins, Guerting, Varsberg, Creutzwald, Porcelette et surtout Merten, célèbre par sa « Colonne » exposée au musée de Metz et dont une réplique se dresse à l'entrée de la rue Serpenoise à Metz.

Ham-sous-Varsberg. Ci-après les différents auteurs que nous avons répertoriés.

- Auguste Linel Illustrierte Ortsgeschichte des Kantons Bolchen 1908 p IX
- Émile Linckenfeld Archeologisches Repertorium de Kreises Bolchen 1933 p 40.
- Kaysing und Touba Die Huf 1933 p 6 à 8
- Maurice Toussaint Répertoire Archéologique de la Moselle 1950 p 50.
- Alphonse Muller Un atelier de tuiliers Gallo Romains à Ham-sous-Varsberg dans Cahier des Pays de la Nied N° 9 pages 42 à 63.
- Marcel Lutz La Moselle Gallo - Romaine SHAL du Pays de Sarrebourg 1991 p 50.

Les différents auteurs reprennent pratiquement toujours les mêmes citations.

Le premier ayant cité le village est A. Linel, voilà la traduction de son article :

Le village de Ham devait déjà exister aux premiers temps de l'occupation romaine. Une route importante allait notamment de Metz au Hérapel près de Cocheren où il y avait un embranchement vers Mayence et Strasbourg. Des vestiges romains constitués par des constructions, des dalles en mosaïque, des pièces, découvertes à Boucheporn laissent supposer avec une relative certitude qu'il y avait là un camp militaire romain. De ce camp de Boucheporn partait une voie secondaire vers Wadgassen en passant par Ham au pied du château de Varsberg puis entre Creutzwald et Diesen. Non loin du pont de chemin de fer il y avait une nécropole romaine. Une pièce de l'empereur Lucius Verus a été trouvée au pied de la butte du château. Tout cela démontre que Ham pouvait déjà existé à l'époque romaine.

La publication de A. Muller démontre l'existence d'un dépotoir de tuiles romaines à l'entrée du bois de Ham près du ruisseau de Guerting, avec sans doute un atelier de fabrication. L'étude situe le village dans son cadre naturel, elle présente un fonctionnement de four de tuiliers, et surtout expose en une étude détaillée les traces laissées sur les tuiles. Il faudrait des fouilles archéologiques pour apporter un peu de lumière sur cette découverte.

Le dernier cité est Marcel Lutz, c'est le plus complet, nous reproduisons son article :

8 HAM-SOUS-VARSBERG

M.T., p. 12 – E.L., p. 40

Dans le voisinage de la commune, près du pont du chemin de fer (?), on a reconnu une nécropole romaine. Au pied du Schlossberg (au Sud du village, entre les D 73 et D 72) on a recueilli une monnaie de Lucius Verus (*A. Linel, o.c., p. 9 et T.M., p. 12*).

En 1912, on a découvert dans la forêt du Halsberg (à env. 1600 m au Nord du clocher du village, entre les cotes 330 et 326), des vestiges d'un grand établissement gallo-romain (*Kaysing et Touba, Die Huf, 1933, p. 7*).

Pour les vestiges de la construction du Halsberg nous avons , il y a quelques années, effectivement découvert des pierres en grès sans doute des vestiges de la construction.

Pour la Nécropole, elle est difficile à localiser, elle doit se situer à la limite de Ham et Creutzwald.

Nous reproduisons ci dessous un sesterce de Lucius Verus tête laurée avec au revers un guerrier parthe, c'est une pièce semblable qui a été trouvée au pied du château.

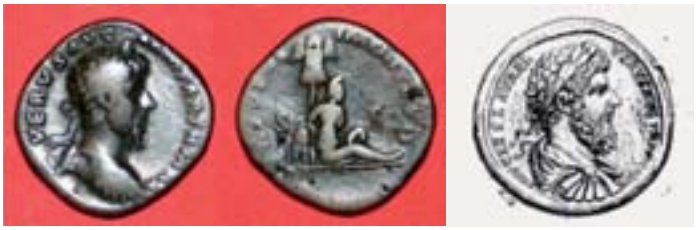

Lucius Vérus est né le 15 décembre 130 de son vrai nom Lucius Ceionius Commodus, il est le fils de Lucius Aelius et de Avidia Plautina. Il a régné du 8 mars 161 à janvier 169. Il était co-empereur avec Marc Aurèle, il épouse d'ailleurs sa fille Lucille en 164 Lucius Vérus a été adopté en même temps que Marc Aurèle par Antonin à la demande expresse d'Hadrien moribond. Pendant le règne de son père adoptif, il reste dans l'ombre et ne reçoit pas le titre de César.

Nous voilà arrivés au terme de notre histoire romaine à Ham sous Varsberg, les romains ou Gallo – Romains ont bien foulé notre terre !... Il y a près de 20 siècles.

Cette page a été réalisée par Joseph Rondini.

Photo prise le 4/4/2010 sur l'emplacement du dépotoir de tuiles romaines

Bibliographie : ouvrages cités dans le texte

- *Vivre en Lorraine Gallo – Romaine MJ Demarolle PUN et ES collection Regard 1986.*
- *La Mémoire du Sol René Berton PNRL – PUN – ES 1989.*
- *Histoire et Archéologie Minière dans le Warndt B Hamon dans les Cahiers Naboriens N°4 1987.*

SIE de Varsberg et Ham-sous-Varsberg : une eau de bonne qualité et pas si chère qu'on le croit

Comme l'atteste la DDASS Service Santé Environnement : « L'eau distribuée par le Syndicat intercommunal des eaux de Varsberg/Ham sous Varsberg est d'excellente qualité bactériologique. Elle est conforme aux exigences de qualité fixées pour les substances indésirables (nitrates, fluor...), pour les paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux (sodium, chlorures...), pour les substances toxiques et pesticides, à l'exception d'un léger dépassement pour le paramètre fer (rapport du 31 mars 2010) ».

En ce qui concerne le tarif de l'eau appliqué, le Président Gaston Boutron indique : « En 2010, le m³ d'eau a été facturé 3,06 € TTC aux abonnés du syndicat. Le syndicat perçoit 0,70 € net par m³. Le reste (2,36 €) correspond à des taxes et redevances dont 0,74 € pour l'agence de l'eau et 1,47 € de taxe d'assainissement versée au SMIASB.

Force est de constater que la collecte et le traitement des eaux usées revient beaucoup plus cher que la distribution de l'eau potable. Il est vrai qu'une station d'épuration a été construite et que les réseaux d'assainissement ont été rénovés ou le seront prochainement. Pour diminuer la facture d'eau, il n'y a qu'une solution : consommer moins. Mais », poursuit le maire de Varsberg, « l'eau est-elle vraiment chère ? Tout est relatif, un m³ d'eau potable de bonne qualité ne coûte guère plus qu'un pack d'eau dans le commerce ou qu'un demi-paquet de cigarette ! ».

Pierre Feiss installe un nouveau compteur radio rue de Guerting

417 nouveaux compteurs radio-relève à Ham.
Le SIE s'affaire actuellement à remplacer tous les compteurs des 2 communes par des appareils équipés de capteurs Cyble RF, permettant de réaliser les relevés à distance, de détecter les fuites et les retours d'eau et d'enregistrer un historique des consommations sur un an.

En 2010, 417 compteurs de Ham ont été équipés.

En 2011, seront concernés les rues de la Gare, de Creutzwald, du Stade, de Boulay, de l'Ecole, des Jardins, de la Forêt, l'impasse des Champs et les lotissements « Les Papillons » et « La Reine-des-prés », soit 365 compteurs. Le reste de la commune sera équipé en 2012.

Chaque année, le remplacement des compteurs revient à 40 000 €. Cet investissement est amorti par la location du compteur (4,50 € par semestre), soit un amortissement sur 11 ans. Sur le plan du rendement, en 2009, 234 000 m³ ont été pompés et 173 000 m³ facturés ; soit un rendement de 74 %.
En 2010, le SIE a investi dans un détecteur de fuite ; le rendement est passé au-dessus de 80 %.

Les finances du SIE

Le budget primitif 2010 s'équilibre en dépenses et recettes, dans la section du fonctionnement, à 356 923 €, y compris toutes les taxes reversées.

En section d'investissement, les recettes prévues sont de 382 772 € (avec les reports) et les dépenses s'élèvent à 133 000 €, soit un excédent de 249 772 €.

Les excédents servent à financer les travaux d'entretien et de rénovation du réseau.

Ces travaux sont de plus en plus importants et nécessaires vu la vétusté des canalisations (plus de 50 ans).

Vous avez un projet ? Neuf ou Rénovation

www.vp-menuiserie.com

Pour une étude personnalisée et gratuite, contactez-nous.
Et découvrez notre rapport qualité prix !

2, rue Saint-Nazaire - 57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 75 48 - Fax : 03 87 90 28 17
Portable : 06 07 25 54 63
E-mail : info@vp-menuiserie.com

VP Menuiserie

La nouvelle station d'épuration, située à Ham, est télésurveillée et ne dégage pas d'odeurs

Les eaux des communes raccordées à la nouvelle station d'épuration intercommunale située à Ham-sous-Varsberg (Bisten-en-Lorraine, Diesen, Guerting, Ham-sous-Varsberg, Porcelette, Varsberg) arrivent par une conduite sous pression (260 m^3/h).
Le volume journalier d'eaux usées traitées, varie de 2 190 m^3 par temps sec, à 6 240 m^3 par temps de pluie. La STEP est dimensionnée pour traiter la pollution produite par l'équivalent de 11 100 habitants. La station est conçue et réalisée pour rejeter une eau conforme à la réglementation européenne, et présente en outre, une parfaite intégration architecturale, une supervision de l'ensemble de la machinerie et du processus, la télésurveillance et une désodorisation efficace.
L'investissement s'est élevé à 2 882 200 € HT. Financement : Conseil général (990 000 €), Agence de l'eau (990 000 €), Après-Mines (120 000 €), et SMIASB (785 000 €).

Mise en service en 2007, elle a été réalisée par le Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement du Sud de la Bisten

Le SMIASB :

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Sud de la Bisten a été créé par arrêté préfectoral en date du 17 juin 1996 et regroupait sept communes : Bisten-En-Lorraine, Boucheporn, Diesen, Guerting, Ham-Sous-Varsberg, Porcelette et Varsberg.

Après la création de la Communauté de Communes du Warndt, le SMIASB est transformé en syndicat mixte. En 2004 la commune de Boucheporn se retire du Syndicat, ce qui fait qu'actuellement le SMIASB est composé de 6 communes.

Son Président est le Maire de Guerting, Raymond MAREK avec 3 Vices Présidents : Erwin THIEL, Maire de Diesen, Valentin BECK, Maire de Ham-Sous-Varsberg et Pierrot MORITZ, 1er adjoint au Maire de Varsberg.

La mission :

Le SMIASB a pris à son compte l'ensemble des réseaux d'assainissement des communes membres et a pour objet la mise en conformité de l'assainissement.

Pour ce faire il a commencé par engager une étude diagnostic (photographie de l'ensemble existant), qui a permis en partenariat avec les financeurs que sont : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général d'établir un programme pluriannuel pour atteindre les objectifs majeurs prévus par la loi.

Les travaux :

L'étude diagnostic a clairement établi que plus aucunes des stations d'épurations des villages n'étaient conformes. En conséquence il a été décidé, la construction d'une seule station à même de traiter l'ensemble des effluents des communes. Ceci a entraîné la construction de réseaux intercommunaux permettant de ramener tous les effluents à la nouvelle station d'épuration.

Le choix de la nouvelle station d'épuration s'est porté sur un site à côté de la Bisten, sur la route de contournement de Ham-Sous-Varsberg (RD73).

Une fois l'ensemble du projet arrêté et après avoir obtenu les financements de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et du Conseil Général, les travaux ont pu démarrer.

a) Déroulement des opérations :

> 2004 : Collecteur de liaison de Porcelette.
> 2005 : Collecteur de liaison de Ham-sous-Varsberg avec la construction des bassins et postes de refoulements 4/10 et 12.
> 2005 : Route d'accès à la nouvelle station d'épuration avec ses réseaux.
> Octobre 2005 : Pose de la première pierre pour la construction de la station.
> 2006 : Liaison Varsberg avec poste de refoulement n° 8.
> Mars 2007 : Mise en service de la nouvelle station d'épuration avec le raccordement de Porcelette, Ham-Sous-Varsberg et Varsberg.
> 2007 : Liaison Guerting avec bassin et poste 7 ainsi que la liaison Diesen avec bassin et poste 5.
> 2008 : Liaison Bisten-En-Lorraine avec bassin et poste 15.
> 2009 : Rue de Lorraine à Ham-sous-Varsberg, rue de Persac à Varsberg - rue de Diesen à Porcelette.
> 2010 : rue de la Gare à Diesen.
> 2010-2011 : rue de Boucheporn et rue du Moulin Bas à Varsberg.

L'ensemble de ces travaux représente un montant global engagé par le Syndicat de 15 300 000 €.

ATTENTION
Il est formellement interdit (risque d'amende) de jeter dans les égoûts : solvants, fioul, peinture, fond de cuve, reste de plâtre, ciment, lingettes, serpillières, etc.

b) Travaux réalisés à Ham-sous-Varsberg par le SMIASB

> 2004 : Remplacement du collecteur d'assainissement avec reprise des branchements dans la rue de l'Eglise entre la rue de la Chapelle et le collecteur vers la RD 73.
> 2005 : Aménagement du déversoir d'orage au droit de l'ancienne station d'épuration de Ham.
Remplacement du collecteur rue du Ruisseau devant la Mairie avec création d'un nouveau déversoir avec raccordement des maisons et acheminement de ce réseau le long du RD 73 jusqu'à la nouvelle station d'épuration.
Renforcement du collecteur venant de la rue de l'Église vers la RD 73 avec création d'un nouveau déversoir.
Reprise de l'antenne de la rue de Porcelette et de la rue de Diesen avec construction d'un nouveau déversoir au droit du petit pont sur la Bisten et raccordement sur le collecteur de liaison vers la nouvelle station d'épuration.
> 2007 : Mise en conformité de la rue Abbé Cavélius avec mise en place du poste de Refoulement n° 14.
> 2008 : Démolition de l'ancienne STEP et remise en état du terrain.
> 2009 : Réfection complète de la rue de Lorraine avec reprise des branchements et mise en place d'un déversoir d'orage en aval pour éliminer les eaux de pluie.
Redimensionnement d'un collecteur rue de Ham entre le n° 27 et le square de Lussac Les Châteaux avec reprise des branchements.
Raccordement au réseau eaux usées des habitations de la rue de Varsberg jusqu'à la rue des Tulipes avec création d'un déversoir d'orage.
> 2010 : Déconnections de branchements rue de Creutzwald et Chemin des Corbeaux.
Mise en place d'un raccordement eau usée pour le plateau sportif.

Projet 2011 : Raccordement de l'impasse des Lilas par la mise en place d'un poste de Relevage.
Réfection d'un collecteur entre la rue de la Gare et la rue de l'Église.

Résultat :

L'ensemble de ces opérations aura permis, la création d'une station d'épuration Intercommunale efficace pouvant traiter toutes les eaux usées du bassin et de supprimer tous les points de rejet direct important en les raccordant au réseau de collecte.
La réalisation de bassins de pollution permet de préserver encore d'avantage le milieu Naturel.

Financement :

Le Syndicat Mixte Intercommunal d'Assainissement Sud de la Bisten ne dispose que de la taxe d'assainissement pour couvrir ses frais de fonctionnement.
Pour l'investissement elle dispose de l'éventuel excédent de fonctionnement et des subventions que sont à même de lui octroyer l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et le Conseil Général. Pour le reste le syndicat à recours à l'emprunt.

Comparatif	2003 avant démarrage des travaux	2010
Dette au 1er janvier	246 000 €	2 965 900 €
Taxe d'assainissement	0,53 €	1,40 €

Pour financer l'ensemble de l'opération le SMIASB a contracté plusieurs emprunts d'un montant total de 3 500 000 €.

Bon à savoir

	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Validité
Carte nationale d'identité	Mairie de Ham	- 1 copie de l'acte de naissance ou du livret de famille des parents - 1 justificatif de domicile. - 2 photos d'identité récentes **(conformes à la norme ISO/IEC 19794-5)** L'ancienne carte d'identité	**Gratuit** (sauf pour un renouvellement en cas de perte : 25 €)	10 ans
Passeport	Mairie de Creutzwald	- La carte d'identité en cours de validité - 1 copie de l'acte de naissance. - 1 justificatif de domicile récent - 2 photos d'identité récentes - L'ancien passeport - 1 timbre fiscal (pour les mineurs : se renseigner en Mairie)	Majeurs : 86 € à Creutzwald	10 ans
Extraits d'actes : - Naissance - Mariage - Décès	Mairie du lieu de l'événement	1 enveloppe timbrée en cas de demande écrite	**Gratuit**	
Autorisation de sortie du territoire	Mairie de Ham	Livret de famille + carte nationale d'identité de l'enfant	**Gratuit**	1 an

NB : les délais d'établissement d'une carte d'identité ou d'un passeport peuvent être longs (plusieurs semaines suivant le cas...) ; soyez prévoyants.

Autres documents disponibles en Mairie

- Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule - certificat de cession de véhicule
- Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou passeport
- Certificat d'hérédité (cas généraux)
- Certificat de vie commune

Permis de construire et déclaration préalable

Dans quels cas déposer une demande ?

- Construction de plus de 20 m² : permis de construire.
- Pour autres constructions d'une surface inférieure à 20 m² (abris de jardin, carports, garages) : déclaration préalable.
- Pour les travaux portant sur des constructions existantes qui ont pour but d'en changer la destination, d'en modifier l'aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux : se renseigner en mairie.

Exceptions. Ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme les ouvrages de faible importance :

- Les ouvrages dont la surface au sol est inférieure à 2 m² et d'une hauteur inférieure à 1,50 mètre.
- Les murs ou clôtures d'une hauteur inférieure à 2,00 mètres.

Le recours à l'architecte est nécessaire lorsque la surface de plancher hors œuvre brute dépasse 170 m² (à l'origine ou du fait des travaux envisagés).

Matériels espaces verts
Pêche - Jardinerie
Ets Erwin Bourg
S.A.R.L.

65 et 68,
rue de Carling
57490 L'HÔPITAL
Tél. 03 87 93 55 40
Tél. 03 87 90 12 27
Fax 03 87 82 20 53
Location de matériel + S.A.V.

KNM
Kan Nettoyage Maintenance
Votre partenaire de qualité en propreté depuis 10 ans.
► Nettoyage et entretien vitres et enseignes, bureaux,commerces, industries, collectivités, immeubles, particuliers, shampoing moquettes
► Remise en état après travaux, sinistres,
TEL/FAX : 03 87 90 26 62
Port : 06 83 94 71 69
130, rue de la Gare 57150 CREUTZWALD
kanr@free.fr

MAIRIE
3, rue du Ruisseau
Tél. : 03 87 29 86 90 - Fax : 03 87 29 86 94

Ouvertures : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, fermée le mercredi après-midi. Le vendredi de 8 h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Personnel administratif :
M. Jean-Marc HARTER,
Mme Christine THIL,
Mme Sylvie MESSAOUDI,
Mme Marie-Hélène SCHREINER

Permanence « Aide aux administrés » :
Chaque 2e samedi du mois à la mairiede 10h30 à 11h30.

Permanence, Conseiller Général :
Chaque 2e lundi du mois de 17h à 18h à la mairie.
Permanence Maire : lundi et jeudi de 17h à 18h.

LA POSTE
10, rue de Ham
Tél. : 03 87 29 87 35 et 03 87 29 87 36
Horaires d'ouverture des guichets : lundi au vendredi de 09h30 à 13h30 et de 14h à 16h, samedi de 9h30 à 12 h.

GENDARMERIE
18, Rue de Longeville - Creutzwald
Tél. : 03 87 93 00 02

MÉDECINS
Dr Gustave ROLLES - 19, rue de Ham
Tél. dom. : 03 87 93 27 21
Tél. cabinet : 03 87 93 43 61
Consultations : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h, lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Dr Aline FENDEL - 117, rue de Ham
Tél. cabinet : 03 87 90 17 78
Consultations : lundi, mercredi et vendredi sur RDV : de 8h à 9h et de 15h à 17h30. Libre de 9h à 10h30. Mardi et jeudi sur RDV de 8h à 11h.
Samedi matin : consultation libre de 8h30 à10h30.
Fermé le mardi, jeudi et samedi après-midi.

Dr David Le QUANG - 101, rue de Ham
Tél. dom. : 03 87 90 15 32
Tél. cabinet : 03 87 93 12 43
Consultations : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h, mercredi de 14h à 16h.
Samedi de 8h à 11h : consultation de garde à Falck, 1, rue de la Gare ou Creutzwald, 66, rue de la Gare.

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Alexandra HILT - 12, rue de la Gare
Tél. cabinet : 03 87 90 17 93
Consultations : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h.

DENTISTE
Dr Peter SCHMIDT - 117, rue de Ham
Tél. : 03 87 82 24 78
Consultations : sur RDV le jeudi et samedi matin, de 15h à 19h le lundi, mercredi et vendredi.
Mardi de 9h à 12h.

INFIRMIÈRE DU RÉGIME GÉNÉRAL
Mlle Valérie LOSSON - 26A, rue de Boulay.
Tél. : 03 87 82 56 01
Consultations : tous les jours à 17h.

PHARMACIE BAUÉ
10, rue de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 06 38**

AMBULANCES THIERRY
103, route de Creutzwald **Tél. : 03 87 93 01 60**

TAXIS
THIERRY - 103, route de Creutzwald
Tél. : 03 87 82 37 52

KIN - 23, rue de Ham
Tél. : 03 87 93 00 41

TRÉSORERIE DE CREUTZWALD
47, rue de la Gare - 57150 Creutzwald
Ouverture 8h20-12h et 13h30-16h
Impôts **Tél. : 03 87 82 81 90**
Collectivités locales **Tél. : 03 87 82 31 91**
Standard **Tél. : 03 87 82 41 08**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Mairie de Creutzwald - Place du Marché
Permanence : mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h

FORMULAIRES ADMINISTRATIFS
Téléchargez les formulaires administratifs sur :
www.service-public.fr

CONSEILS GRATUITS ÉNERGIE
La CCW à adhéré à l'EIE (Espaces Info Energie). Un point conseil existe à Morhange dont voici les coordonnées.
Siège : Communauté de Communes du Centre Mosellan - 2, rue de Pratel - 57340 Morhange
Tél. : 03 87 86 46 62
De 9h à 12h et 13h à 17h.
eie.mosellecentre@free.fr
Permanences de proximités : **Tél. : 03 87 86 46 62**

EDF
Renseignements **Tél. : 0 810 040 333**
Dépannage **Tél. : 0 810 333 057**

GDF
Renseignements **Tél. : 0 810 800 801**
Dépannage **Tél. : 0 810 433 057**

NUMERICABLE
www.numericable.fr
Service client **Tél. : 3990**
Abonnements : Lundi au samedi de 8h à 22h
Technique : 7j/7 de 9h à 20h
Commercial **Tél. : 1055**
Lundi au samedi de 8h à 22h
Courrier : **SERVICE CLIENTS NUMERICABLE - TSA 61000 92894 NANTERRE Cedex 9**

SERVICE DES EAUX
Tél. : 03 87 93 06 72
Port. : 06 80 06 14 62

CORRESPONDANT R. L.
Courriel **journalrl@gmail.com**

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE
Lundi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, mardi au vendredi de 13h30 à 18h30.

ÉCOLES
Maternelle « les Genêts »
Rte de Creutzwald
Tél. : 03 87 82 19 08
Maternelle du Centre
Rue de la Forêt
Tél. : 03 87 93 08 36
Primaire « Anne Frank »
Rue Principale
Tél. : 03 87 82 00 54
Primaire « les Genêts »
Rte de Creutzwald
Tél. : 03 87 93 07 18
Collège « Bergpfad »
Rue des Roses
Tél. : 03 87 93 09 29

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU WARNDT
Tél. : 03 87 82 25 07
www.mediatheque-du-warndt.fr
- Abonnements : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile : pour les mineurs, l'inscription doit se faire en étant accompagné d'un parent.
- Les mardis et vendredis de 13 h à 18 h, les mercredis de 9 h à 12 h et de 13h à 18 h, et le samedi de 9 h à 14 h.

SALLE SOCIOCULTURELLE
Tél. : 03 87 82 62 88

PAROISSES
HAM CENTRE
Tél. : 03 87 93 02 31
Abbé François THOMEN
Permanences : mardi de 15h à 17h, samedi de 9h à 11h
.
CHRIST-ROI
Tél. : 03 87 93 00 27
Abbé David MEYER david.meyer0181@orange.fr
Permanences : samedi de 10h30 à 11h45.

CRÉDIT MUTUEL
27A, rue de la Gare **Tél. : 0820 820 416**
Mardi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h45
Mercredi : 8h30 à 12h
Jeudi : 9h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h45
Samedi : 8h30 à 12h

APRÈS MINE
Préfecture de la Moselle
Direction de l'environnement et du développement durable
Bureau de l'après mine
9 Place de la Préfecture
BP 71014 - 57034 Metz Cedex 1

Assurés du Régime Minier
La permanence de Metz de retraite des mines de tiendra au cours du 1er semestre 2009 selon le calendrier suivant :
De 9 heures à 11 heures 30 à :
FREYMING-MERLEBACH - Caisse Régionale De Sécurité Sociale. Dans les Mines **(CARMI Est) 4**, rue du Casino.
De 13 heures 30 à 15 heures 30 à :
FORBACH - Centre de Médecine Spécialisée
2e étage, 29, avenue St-Rémy (face au Commissariat)

1er semestre 2009 :
- Les mardis 13 et 27 janvier
- Les mardis 10 et 24 février
- Les mardis 10 et 24 mars
- Les mardis 7 et 21 avril
- Les mardis 12 et 26 mai
- Les mardis 9 et 23 juin

Tél. (n° vert) du Département de prévention et de sécurité minière : 0800 105 909
Courriel :
degats-miniers-bassin-houiller@moselle.pref.gouv.fr

NUMÉROS D'URGENCES
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Police secours : 17
Centre anti-poison : 03 83 82 36 36 (NANCY)

Joyeux Noël de la part du personnel communal

Le personnel communal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. De gauche à droite : Mathieu Beaujean, Pascal Becker, Sylvie Messaoudi, Dominique Leroux, Emmanuel Weisse, Marie-Hélène Schreiner, Jean-Claude Dohr, Nadia Wurtz, Jean-Marc Harter, Christian Leroux, Eve Nimeskern et Jessica Dohr (manquent sur la photo : Christine Thil, Jocelyne Rhim et Jacques Dohr).